



La robotisation dans la technique agricole

Utiliser correctement les plaques professionnelles

SwissSkills 2024 – Un nouveau champion  
suisse pour la technique agricole

Journée de la maréchalerie 2024

# RTK<sup>n</sup>

Real-time kinematic to  
the power of network

## TOND COMME VOUS, SANS VOUS.



**Kress** 

## PLONGEZ DANS L'ÈRE DE LA TONTE AUTONOME.

Une meilleure qualité de gazon sans bruit ni gaz d'échappement. La technologie RTK<sup>n</sup> de Kress offre une tonte au centimètre près, sans câble de délimitation ni antenne sur le terrain.

- Zéro coût de main-d'œuvre
- Zéro frais d'essence
- Zéro émission
- Zéro dégât au gazon

Maintenant en exclusivité chez votre distributeur.



Découvrez-en plus sur [www.kress.com](http://www.kress.com)  
ou contactez-nous:  
[kress.switzerland@positecgroup.com](mailto:kress.switzerland@positecgroup.com)  
+41 56 201 02 30

## De 0 à 100 en 8 minutes

Le système de batterie pour les  
besoins professionnels.



**8 minutes**  
Temps de  
charge



**3000**  
Cycles de  
charge



**3,2 kW**  
Puissance

Testez notre nouvelle gamme de produits  
professionnels gratuitement pendant 30 jours.

Découvrez-en plus sur [www.kress.com](http://www.kress.com) ou contactez-  
nous: [kress.switzerland@positecgroup.com](mailto:kress.switzerland@positecgroup.com)  
+41 56 201 02 30

Maintenant en exclusivité chez votre distributeur.

 **8 MINUTE**  
CyberSystem

**Kress**   
**Commercial**





## forum

### 2-2024

#### Éditorial

- 5 « Excellente performance : Nous félicitons Andrin Dobler pour son titre de champion suisse ! »

#### Technique agricole

- 6 Utiliser correctement les plaques professionnelles  
 8 Réunion des présidents de la branche Agrotec Suisse 2024  
 11 EPI pour les apprentis  
 12 La protection durable des cultures est déjà une réalité  
 14 Solutions transitoires et préapprentissage cantonaux  
 15 Préparatifs pour les WorldSkills 2024 en cours  
 16 SwissSkills 2024: Un nouveau champion suisse pour la technique agricole  
 17 go4future – Formations initiales pour notre branche  
 18 World FIRA 2024: le grand gala des robots agricoles  
 22 Focus sur les membres: ELMER Maschinen + Geräte GmbH  
 24 Gestion rentable de l'entreprise: Communiquer plus efficacement par e-mail

#### Maréchal-ferrants

- 25 Urs Würsch, l'expert en chef des maréchaux-ferrants: « La chose la plus sympathique, c'est de féliciter les candidats »  
 26 Journée de la maréchalerie 2024: Un cadre idéal pour échanger des expériences

#### Partenaire Agrotec Suisse

- 28 Birchmeier Sprühtechnik AG  
 29 R. Peter AG  
 30 Sources d'approvisionnement  
 34 Cours actuels  
 34 Agenda

# Partenaires Agrotec Suisse

**agropool.ch**  
Die Maschinenbörse.

Die grösste Online-Landmaschinenbörse der Schweiz

**Schweizer Agrarmedien AG**  
Talstrasse 3, 3053 Münchenbuchsee  
Tél. 031 958 33 33  
info@agropool.ch, www.agropool.ch



**A. H. Meyer & Cie AG**  
Badenerstrasse 329, 8003 Zürich  
Tél. 044 498 15 15, Fax 044 498 18 20  
info@avia.ch | www.avia.ch



**AMS (Schweiz) AG**  
Mühlefeldstrasse 38, 4702 Oensingen  
Tél. 062 396 03 03  
info@ams-schweiz.ch, www.ams-schweiz.ch

**BIRCHMEIER**

SMART UND SWISS SEIT 1876

**Birchmeier Sprühtechnik AG**  
Im Stetterfeld 1, 5608 Stetten  
Tél. 056 485 81 81, Fax 056 485 81 82  
info@birchmeier.com | www.birchmeier.com



**DeLaval AG**  
Münchrütstrasse 2, 6210 Sursee  
Tél. 041 926 66 11  
info.switzerland@delaval.com, www.delaval.com



**Paul Forrer AG**  
Technische Vertretungen  
Industriestrasse 27, 8962 Bergdietikon  
Tél. 044 439 19 19, Fax 044 439 19 99  
info@paul-forrer.ch, www.paul-forrer.ch



**GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH**  
Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen  
Tél. 052 305 21 40, Fax 052 305 21 44  
sales.ch@granit-parts.com, www.granit-parts.ch



**Heizmann AG**  
Neumattstrasse 8, 5000 Aarau  
Tél. 062 834 06 06, Fax 062 834 06 03  
info@heizmann.ch, www.heizmann.ch



**HOELZLE AG**  
Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon  
Tél. 044 928 34 34, Fax 044 928 34 35  
info@hoelzle.ch, www.hoelzle.ch



**Honda Motor Europe Ltd., Slough, Succursale de Satigny/Genève**  
Rue de la Bergère 5, 1242 Satigny  
Tél. 022 989 05 00, Fax: 022 989 06 60, www.honda.ch



**hostettler motoren ag**  
Haldenmattstrasse 3, 6210 Sursee  
Tél. 041 926 64 11, Fax 041 926 63 70  
info@hma.ch, www.hma.ch



**Husqvarna Schweiz AG**  
Industriestrasse 10, 5506 Mägenwil  
Tél. 062 887 37 00, Fax 062 887 37 11  
info@husqvarna.ch, www.husqvarna.ch



**KÄRCHER AG**  
Industriestrasse 16, 8108 Dällikon  
Tél. 0844 850 868, Fax 0844 850 865  
info@ch.kaercher.com, www.kaercher.ch



**Ed. Keller AG**  
Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG  
Tél. 071 932 10 50, Fax 071 932 10 51  
www.keller-kirchberg.ch



**Klaus-Häberlin AG**  
Industriestrasse 6, 8610 Uster  
Tél. 043 399 20 40, Fax 043 399 20 41  
info@klaus-haebelin.ch, www.klaus-haebelin.ch



**KRAMP GmbH**  
Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf  
Tél. 034 420 84 44, Fax 034 420 84 45  
info.ch@kramp.com, www.kramp.com



**KSM Krankenkasse Schweiz. Metallbaufirmen**  
Rohrstrasse 36, Postfach, 8152 Glattbrugg  
Tél. 043 433 20 40, Fax 043 433 20 44  
info@ksm-versicherung.ch, www.ksm-versicherung.ch



**kmuOnline ag**  
Aeschengraben 9, 4051 Basel  
Tél. 061 406 97 97  
team@wechselstube.ch, www.wechselstube.ch



**Kränzle AG**  
Oberebenstrasse 21, 5620 Bremgarten  
Tél. 056 201 44 88  
info@kraenzleag.ch, www.kraenzle.com



**MOLTEC AG**  
Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier  
Tél. 031 740 740 0, Fax 031 740 740 9  
info@moltec.ch, www.moltec.ch



**MOTOREX AG**  
Bern-Zürich-Strasse 31, 4901 Langenthal  
Tél. 062 919 75 75, Fax 062 919 75 95  
info@motorex.com, www.motorex.com



**Nationales Pferdezentrum Bern**  
Mingerstrasse 3, 3014 Bern  
Tél. 031 336 13 13, Fax 031 336 13 14  
info@npz.ch, www.npz.ch



**NEW-PROCESS AG**  
Talackerstrasse 13, 8552 Felben-Wellhausen  
Tél. 071 841 24 47, Fax 071 845 15 10  
welcome@new-process.ch, www.new-process.ch



**Nilfisk AG**  
Ringstrasse 19, Industrie Stelz, 9500 Wil SG  
Tél. 071 923 84 44, Fax 071 923 52 83  
info@nilfisk.com, www.nilfisk.com



**optima solutions GmbH**  
Chutzenstrasse 20, 3007 Bern, Tél. 031 511 88 88  
office@opti-sol.ch, www.opti-sol.ch



**POSITEC Switzerland AG**  
Gass 5, 5242 Lupfig  
Tél. 056 201 02 30  
switzerland@positecgroup.com  
www.kress-robotik.com



**Prillinger Gesellschaft m.b.H.**  
Jurastrasse 9, 4566 Oekingen  
Tél. +43 (0)7242 230/200, Fax +43 (0)7242 230/250  
partner@prillinger.at, www.prillinger.at



**PROMEA Pensionskasse**  
Ifangstrasse 8, 8952 Schlieren  
Tél. 044 738 53 53, Fax 044 738 54 64  
info@promea.ch, www.promea-pk.ch



**PROMRISK AG – Prompt zu Ihrer individuellen Versicherungslösung**  
Rohrstrasse 36, Postfach,  
8152 Glattbrugg, Tél. 044 851 55 66,  
info@promrisk.ch, www.promrisk.ch,  
www.verbandsloesungen.ch



**RECA AG**  
Stationsstrasse 48d, 8833 Samstagern  
Tél. 044 745 75 75, Fax 044 745 75 00  
info@reca.ch, www.reca.ch



**R. Peter AG**  
Technischer Grosshandel – Articles techniques  
Weieracherstrasse 9, 8184 Bachenbühlach  
Tél. 044 872 40 40, Fax 044 860 85 18  
info@r-peter.ch, www.r-peter.ch



**Sahli AG**  
Landmaschinenteile und Landw. Geräte  
Oberdorfstrasse 17, 8934 Kronau  
Tél. 044 768 54 54, Fax 044 768 54 88  
info@sahli-ag.ch, www.sahli-ag.ch



**Scharmüller (Schweiz) AG**  
Horbenstrasse 7, 8308 Mesikon-Iltnau  
Tél. 052 346 24 78, Fax 052 346 26 47  
bestellung@scharmuller-schweiz.ch  
www.scharmuller-schweiz.ch



**Schweizer Bauer**  
Dammweg 9, 3001 Bern  
Tél. 031 330 95 33  
verlag@schweizerbauer.ch | www.schweizerbauer.ch



**SLV-ASMA**  
Museumstrasse 10, 3005 Bern  
Tél. 031 368 08 60, Fax 031 368 08 61  
info@slv-asma.ch, www.slv-asma.ch



**STIHL Vertriebs AG**  
Isenrietstrasse 4, 8617 Mönchaltorf  
Tél. 044 949 30 30, Fax 044 949 30 20  
info@stihl.ch, www.stihl.ch



**Swiss Lifter**  
Radgasse 3, 8005 Zürich  
Tél. 043 366 66 55, Fax 043 366 66 01  
info@swisslifter.ch, www.swisslifter.ch



**Schweizerischer Verband für Landtechnik – SVLT**  
Ausserdorferstrasse 31, 5223 Riniken  
Tél. 056 462 32 00, Fax 056 462 32 01  
zs@agrartechnik.ch, www.agrartechnik.ch



**TTI-EMEA Switzerland**  
Techtronic Industries Switzerland AG  
Kirchliedachstrasse 25, 3052 Zollikofen  
Tél. 031 911 61 61, Fax 031 911 61 47  
info.ch@tti-emea.com, www.tti-group.com

Devenir membre  
partenaire

Partenaires Agrotec Suisse avec fabricants, négociants et fournisseurs dans les domaines machines agricoles, machines municipales, appareils à moteur, construction de véhicules et équipement de forge/ferrage.

**Documentation détaillée:**  
AM Suisse, Chräjéninsel 2, 3270 Aarberg, T 032 391 99 44  
agrotecsuisse@amsuisse.ch, www.agrotecsuisse.ch





**Pius Buchmann**

Membre du comité d'Agrotec Suisse  
Président de la commission de la formation professionnelle

## Excellente performance : Nous félicitons Andrin Dobler pour son titre de champion suisse !

Chers membres,  
Chères lectrices, chers lecteurs,

Toutes nos félicitations à Andrin Dobler, le remarquable gagnant des SwissSkills 2024! Son triomphe en tant que champion suisse ne reflète pas seulement son savoir-faire personnel, mais honore également la force et la diversité de notre formation professionnelle. Cedric Lang, qui se prépare pour les WorldSkills de Lyon en septembre, a déjà franchi une étape supplémentaire. Outre une discipline de fer et une volonté à toute épreuve, il faut aussi de la motivation et de la persévérance. Etudier sans cesse de nouvelles tâches, des manuels d'atelier, des schémas électriques, etc. afin d'acquérir de l'expérience et de devenir à chaque fois plus rapide et meilleur. Car cela fait aussi partie d'une préparation sérieuse. Ni les SwissSkills ni les WorldSkills ne pourraient avoir lieu sans les personnes qui nous aident, les experts, les sponsors et les entraîneurs. Je remercie ici tous ceux qui s'engagent dans ces activités, dans d'autres au sein de notre association ou de la formation professionnelle. Continuons à entretenir une collaboration engagée entre les entreprises formatrices, les écoles professionnelles et les centres CIE.

Notre secteur est mis au défi de conserver des talents comme Andrin Dobler et Cedric Lang. Nous n'y parviendrons que si nos entreprises sont attractives. Cela implique non seulement des salaires attractifs, mais aussi et surtout des perspectives professionnelles, de l'estime, des structures attrayantes, des possibilités de codécision et surtout: des tâches intéressantes.

Selon moi, la tâche de rendre une entreprise attrayante pour les clients et les collaborateurs ne s'apprend pas uniquement à l'école. Pour cela, il faut beaucoup d'expérience et d'esprit d'entreprise.

La révision de nos professions est également une question d'attractivité. Quelles activités un mécanicien en machines agricoles devra-t-il pouvoir exercer à l'avenir? Quelles machines seront réparées dans 5, 10 ou 15 ans dans un atelier de machines agricoles? Avec quelles compétences les apprentis arriveront-ils à l'avenir dans nos entreprises? C'est à ce genre de questions et à bien d'autres encore que nous nous consacrons actuellement au sein de la Commission pour le développement professionnel et la qualité (CoDeQ) et de la Commission pour la formation professionnelle (CFP). Vous trouverez un résumé des travaux actuels à la page 17 de ce numéro et d'autres informations sur notre site Internet à l'adresse [www.agrotecsuisse.ch/go4future](http://www.agrotecsuisse.ch/go4future).

Dans cette optique, je vous souhaite une bonne lecture. ■



## Utiliser correctement les plaques professionnelles

L'utilisation de plaques professionnelles soulève régulièrement des questions et de nombreuses informations circulent, qui ne sont pas toujours complètes. Dans cet article, nous vous expliquons comment les utiliser correctement et respecter les règles de la circulation. L'utilisation des plaques professionnelles est réglementée dans l'ordonnance sur l'assurance des véhicules (OAV), chapitre 5 (art. 22 et suivants).

### Qui a le droit de circuler avec des plaques professionnelles ?

Pour circuler avec des plaques professionnelles et un permis de circulation collectif, le conducteur ou la conductrice doit être propriétaire de l'entreprise, employé(e) par l'entreprise ou avoir un lien de parenté avec le propriétaire ou le gérant et faire ménage commun avec celui-ci. Cette personne peut également accompagner un autre conducteur. Quand le transfert

d'un véhicule est effectué dans l'intérêt de l'entreprise, d'autres personnes mandatées par l'exploitant ou le chef de l'entreprise peuvent utiliser des plaques professionnelles, mais doivent conduire elles-mêmes le véhicule. Les permis de circulation collectifs ne peuvent être délivrés qu'aux entreprises qui remplissent les exigences de l'art. 23 OAV. Pour la plupart des membres d'AM Suisse, cela signifie que les conditions suivantes doivent être

remplies (point 7 de l'annexe 4, OAV) :

- Les chefs d'entreprise qui utilisent les plaques professionnelles doivent être mécanicien(ne) en machines agricoles CFC ou mécanicien(ne) d'automobiles CFC et justifier de cinq ans d'activité dans la branche, ou six ans sans CFC;
- Dans l'exploitation, des travaux nécessitant des courses d'essai avec au moins 30 véhicules par an sont effectués;

- Un atelier pouvant accueillir au moins deux véhicules est disponible;
- Des places de stationnement pour au moins cinq véhicules supplémentaires sont disponibles;
- Un bureau avec téléphone ainsi que les outils et installations nécessaires à la réparation des véhicules agricoles, y compris un chargeur de batteries, un poste de soudage, un instrument de mesure des gaz d'échappement homologué par le DETEC et un appareil optique de réglage des phares sont disponibles;

Les autorités cantonales peuvent déroger à ces conditions dans des cas exceptionnels.

Le permis collectif peut également être retiré si les exigences minimales ne sont plus respectées ou si le titulaire a abusé du permis, par exemple en conduisant un véhicule qui ne répondait pas à toutes les exigences de sécurité.

#### Comment utiliser les plaques professionnelles ?

L'utilisation de plaques professionnelles est réglementée par l'art. 24 OAV. Les plaques professionnelles ne peuvent être utilisées que sur des véhicules en parfait état et conformes aux prescriptions légales (voir art. 93 LCR). Une course d'essai nécessaire pour constater des défauts et contrôler leur élimination constitue une exception. En outre, les plaques ne peuvent être utilisées que pour les types de véhicules mentionnés sur le permis collectif.

#### Les plaques professionnelles peuvent donc être utilisées :

- pour des trajets de dépannage et de remorquage;
- pour l'acheminement et l'essai de véhicules dans le cadre de la vente de véhicules, de réparations ou de transformations de véhicules;
- pour les essais de véhicules neufs par les constructeurs et les importateurs;
- pour l'expertise de véhicules par des experts;
- pour le contrôle officiel du véhicule et le trajet pour se rendre au contrôle;
- pour toutes les autres courses gratuites, à condition qu'un maximum de neuf personnes se trouvent dans ou sur le véhicule, conducteur compris.

Il convient de noter que seuls des véhicules dédouanés munis de plaques professionnelles peuvent être mis en circulation. L'impôt sur les véhicules à moteur doit avoir été dûment acquitté et le lieu de stationnement doit se trou-

ver en Suisse. Il n'est donc pas possible d'importer un véhicule de l'étranger muni de plaques couplées à un permis collectif.

L'utilisation de plaques professionnelles ne supprime pas l'obligation de respecter les restrictions liées à l'utilisation et à la circulation de véhicules de travail ou agricoles/forestiers. Cela signifie par exemple que, malgré l'utilisation d'un permis collectif, les autorisations nécessaires doivent également être obtenues si les véhicules ne sont pas conformes à la norme, p. ex. si un véhicule mesure plus de 2,55 mètres de large (art. 22, al. 3 OAV). Attention : Les autorisations spéciales varient d'un canton à l'autre et il est donc recommandé de se concerter au préalable avec le service des automobiles compétent.

#### Cas particuliers du transport et des courses d'essai

Lorsque des plaques professionnelles sont posées sur des véhicules à moteur ou des remorques destinés au transport de marchandises et qu'ils sont chargés, le conducteur doit avoir sur lui, en plus du permis de circulation collectif, un document indiquant le poids total autorisé (p. ex. réception, garantie du constructeur ou permis de circulation délivré lors d'une précédente immatriculation). Si des plaques professionnelles sont posées sur des trains routiers, une attestation relative à la charge remorquée admissible doit être disponible. Le transport de marchandises dangereuses nécessite une autorisation officielle et une assurance complémentaire (art. 12 OAV).

Il est important de savoir que le transport de marchandises avec des plaques professionnelles est interdit, sauf dans des cas particuliers, p. ex. pour le transport de pièces de rechange ou de transformations, lorsque l'entreprise effectue elle-même les travaux, ainsi que pour le transport de ballast, p. ex. nécessaire aux contrôles techniques des systèmes de freinage. Le transfert de véhicules en panne ou accidentés du lieu de l'accident à l'entreprise constitue une autre exception.

Une course d'essai en vue de la vente d'un véhicule constitue un dernier cas. Dans ce cas, l'acheteur potentiel n'a pas besoin d'être accompagné, à condition que le trajet soit consigné dans un registre qui doit être conservé pendant au moins deux ans. Sur demande, le titulaire du permis collectif doit permettre

aux organes de contrôle de consulter le registre.

#### Et qu'en est-il de l'utilisation à l'étranger ?

Le Liechtenstein reconnaît les plaques professionnelles et celles-ci y sont soumises aux mêmes dispositions qu'en Suisse (art. 14, RO 2015 2509). L'utilisation dans d'autres pays voisins est soit fortement limitée, soit impossible. En cas de questions, les membres peuvent s'adresser au secrétariat d'Agrotec Suisse.

Damien Jaquet

#### Principaux points

- Il est nécessaire que le véhicule réponde aux exigences techniques, sauf en cas de trajets particuliers (p. ex. diagnostic).
- Seuls les employé(e)s et les membres de la famille proche du chef de l'entreprise sont autorisés à utiliser librement les plaques professionnelles.
- Pour les trajets effectués par des acheteurs potentiels, un registre doit être tenu et conservé pendant deux ans.
- Pour les véhicules considérés comme des véhicules spéciaux, une autorisation doit être demandée au canton. L'autorisation peut être accordée une seule fois ou annuellement.
- Le transport de marchandises n'est pas autorisé, sauf dans les cas particuliers décrits à l'art. 24.
- L'utilisation à l'étranger est fortement limitée, voire impossible. Agrotec Suisse vous renseigne volontiers.



Réunion des présidents de la branche Agrotec Suisse 2024

## Tirer à la même corde !

Le 22 mars, les présidents de la branche d'Agrotec Suisse se sont réunis à Olten pour leur échange d'informations annuel. Un programme complet avec des exposés et des présentations intéressants attendait les participantes et participants. Pour la première fois, une « table ronde » a été organisée après l'assemblée.

« À une époque où la branche connaît des changements dynamiques et où le monde évolue rapidement, il est essentiel de tirer à la même corde et de relever ensemble les défis. » C'est par ces mots que Jörg Studer, président d'Agrotec Suisse, a souhaité la bienvenue aux personnes présentes à Olten.

### Comptes par secteurs 2023 réjouissants

Andreas Baumgartner, responsable du domaine Finances, a présenté les comptes 2023 d'Agrotec Suisse par secteur. En 2023, l'association professionnelle a enregistré un bénéfice annuel de CHF 93 016.-. En outre, le comité directeur a décidé d'investir CHF 155 000.- dans le « Fonds de développement Agrotec Suisse » et dans les « Investissements CFA Agrotec Suisse ». Le pre-

mier est destiné à la prochaine révision professionnelle.

### Perspectives pour les élections

Jörg Studer quittera ses fonctions de président d'Agrotec Suisse en juin 2025. Pour les élections de juin 2025, le comité directeur propose Andreas Baumgartner pour lui succéder. Paul Mooser, membre du comité directeur, se retirera dès juin 2024. Son successeur sera élu lors de l'assemblée de l'association professionnelle du 21 juin à Delémont. Hansruedi Schär est proposé comme nouveau membre du comité directeur et président de la commission technique. De plus, les domaines seront redistribués au sein du comité directeur. Il est prévu que Jean-Louis Henchoz reprenne le domaine « CFA ». René Gujer démissionnera de

son poste de membre du comité central lors de l'assemblée des délégués à Delémont. Le comité directeur recommande Paul Furrer, d'Agrotec Zentral, comme candidat à sa succession. Michael Hirschi, copropriétaire de Hirschi Lustenberger Technik AG, remplacera Sebastian Bucher au sein de la Commission de surveillance d'AM Suisse.

### Adaptations des règlements pour une meilleure compréhension

Cyrine Zeder, responsable Droit/Questions sociales/Gestion d'entreprise d'AM Suisse, a informé de plusieurs modifications apportées aux statuts, au règlement d'organisation ainsi qu'aux règlements scolaires, des finances, des cotisations et de l'association professionnelle. Il s'agit d'une adaptation en douceur basée sur les expériences accumulées depuis la révision complète

des règlements, en 2021. Le but principal est d'uniformiser la formulation et d'apporter des précisions rédactionnelles. Cyrine Zeder a également donné des informations sur les pénalités en cas d'inexactitude dans la déclaration relative au nombre de mois par collaborateur demandée par la CPNM. Elle a insisté auprès des personnes présentes pour qu'elles remplissent correctement la déclaration annuelle, la fameuse «feuille verte». Le service juridique d'AM Suisse se tient à votre disposition pour toute question à ce sujet.

### Enquête auprès des membres et discussion stratégique

Pour servir de base à la discussion stratégique pour la période 2025 à 2029, une enquête a été réalisée en 2023. Elle comprenait également des questions sur le centre de formation et les thèmes communs aux associations professionnelles. Bernhard von Mühlen, directeur d'AM Suisse, a présenté les principaux résultats. 73% des personnes sondées sont satisfaites et 8% même très satisfaites des prestations de l'association. Les thèmes prioritaires pour les entreprises membres sont le développement de la main-d'œuvre qualifiée, l'organisation de l'entreprise et la rentabilité. La pénurie de main-d'œuvre est une question urgente pour AM Suisse dans son ensemble, sur laquelle il n'est toutefois possible d'exercer qu'une influence limitée. Les prescriptions et les normes, la numérisation et la technologie ainsi que le règlement de la succession constituent d'autres thèmes importants. Jörg Studer a ensuite fourni des informations sur l'état

des travaux relatifs à la stratégie 2025 à 2029. La principale conclusion en est la suivante: des efforts supplémentaires sont nécessaires pour rendre la branche plus attrayante. Un sondage interactif au moyen d'un code QR et de téléphones portables a permis de recueillir des suggestions stratégiques supplémentaires du plénum.

**Renforcer le recrutement de membres**  
En l'absence de déclaration de force obligatoire générale de la convention collective nationale de travail (CCNT), ni les associations professionnelles régionales, ni Agrotec Suisse ou AM Suisse ne reçoivent de contributions de la CPNM pour la formation. Pour que la CCNT soit déclarée de force obligatoire, il faut qu'AM Suisse représente plus de 50% des entreprises de la branche. Dans ce contexte, le président Jörg Studer a exhorté l'assistance à redoubler d'efforts pour recruter des membres, tout en soulignant l'importance d'une croissance qualitative.

### Nouveau prix de l'entrepreneuriat

Au nom de Werner Berger, Thomas Teuscher a présenté les nouveautés dans le domaine Économie et communication (CE). À partir de 2025, Agrotec Suisse décernera un prix de l'entrepreneuriat à des personnes qui se distinguent par des performances entrepreneuriales exceptionnelles dans la branche de la technique agricole. Le prix sera remis le 16 janvier 2025 à l'occasion de la nouvelle «Journée de l'entrepreneuriat de la technique agricole». Thomas Teuscher a par ailleurs souligné l'importance de l'enquête annuelle sur les salaires et a attiré l'attention des

personnes présentes sur le prochain séminaire «go4women», qui se tiendra les 22 et 23 octobre 2024.

### Update Projet «go4future»

Dans le domaine de la formation, Pius Buchmann a donné des informations sur un nouveau «Safety Bag» disponible auprès de l'association, qui permet d'équiper les apprenties et apprentis d'un équipement de sécurité individuel complet. Il a ensuite passé la parole à René Will, de la société de conseil eduxept AG, qui a présenté les résultats intermédiaires du projet «go4future». Il a rappelé que «go4future» doit répondre à la question centrale de savoir quelles formations permettront à la branche de disposer de main-d'œuvre qualifiée à l'avenir. Dans le cadre du projet, le besoin de révision des formations professionnelles initiales est évalué, et la question de savoir s'il convient de regrouper les trois métiers aujourd'hui séparés de mécanicien(ne) en machines agricoles, de mécanicien(ne) en machines de chantier et de mécanicien(ne) d'appareils à moteur est examinée. Il convient en outre d'examiner s'il est judicieux d'introduire une formation professionnelle initiale supplémentaire avec un profil d'exigences moins élevé et de déterminer quelles seraient les conséquences d'une telle formation sur les entreprises et les sites de formation existants. Selon l'enquête menée auprès de la branche, les entreprises sont très satisfaites des formations existantes. Une nette majorité est opposée au regroupement des professions. Plusieurs options ont été discutées dans le lot de





travail relatif à l'examen d'une formation avec un niveau d'exigences moins élevé. René Will a souligné qu'une évaluation définitive n'est pas encore possible, car d'autres lots de travail sont en train d'être traités en parallèle, dont les résultats peuvent influencer l'évaluation globale. Pius Buchmann a ensuite donné des informations sur la procédure de sélection modifiée pour les participantes et participants aux SwissSkills, dans le cadre de laquelle les associations régionales disposeront à l'avenir d'un droit de regard accru.

**Informations de la technique**

Jean-Louis Henchoz a surtout abordé plusieurs ordonnances modifiées, qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2024. Ces modifications marquent un rapprochement du droit européen et vont en général dans le bon sens. À titre d'exemple, il a cité la reconnaissance des épandeurs de fumier comme remorques de travail, autorisant le transport des deux tiers du poids total, ou encore la possibilité de continuer à installer une valve de freinage avec reconnaissance automatique sur le tracteur afin de pouvoir continuer à utiliser les anciennes remorques H1 L.

**Grand succès de la Journée de la maréchalerie 2024**

Pour les maréchaux-ferrants, Peter Wäfler, président de la commission des maréchaux-ferrants, a donné des informations sur la Journée de la maréchalerie 2024. Une centaine de maréchaux-ferrants, vétérinaires, orthopédistes équins et exposants se sont réunis le 24 février dans l'aula de la caserne de Berne et au CEN afin d'échanger des connaissances et des informations. Concernant le nouvel examen

professionnel de maréchal-ferrant orthopédique avec brevet fédéral, Peter Wäfler a indiqué que le premier cours préparatoire avait débuté en septembre 2023, avec douze participant(e)s. L'examen aura lieu en septembre 2024, et les inscriptions sont ouvertes depuis mi-février. Les membres de la nouvelle commission d'examen se sont mis au travail lors de leur première séance. Les SwissSkills Championships des maréchaux-ferrants auront lieu le week-end des 20 et 21 avril 2024 à l'OFFA, la foire de printemps de Saint-Gall. Des apprenti(e)s de deuxième, de troisième et de quatrième année s'y disputeront le titre de champion suisse.

Agrandissement du campus du Centre de formation: chantier en bonne voie Paul Mooser a donné des informations sur l'état actuel des travaux dans le cadre du projet «Agrandissement du campus du centre de formation». Une commission de construction a été mise en place par le Conseil de fondation, et l'adjudication a pu être prononcée. La commission de construction se réunira chaque mois pour faire avancer la planification détaillée. L'état des travaux sera publié à intervalles réguliers sur le site Internet d'Agrotec Suisse. Selon la planification actuelle, le premier coup de pioche devrait être donné à l'automne 2024.

**Table ronde fructueuse d'Agrotec Argovie**

Elias Walker, Robin Steinhauser et Bruno Achermann, d'Agrotec Argovie, ont animé la table ronde qui s'est tenue après la partie statutaire. Dans ce nouveau format, l'assistance a discuté en petits groupes des deux problématiques «Quels points sont importants en

rapport avec les services des automobiles?» et «Quels thèmes de formation sont souhaités et sous quelle forme?», et des solutions ont été esquissées sur des chevalets de conférence. La table ronde, préparée et animée avec beaucoup de professionnalisme par les trois Argoviens, a débouché sur toute une série de propositions de solutions intéressantes, qui ont été retenues pour être approfondies par la direction. ■

*Emanuel Scheidegger*

Prochaines dates
<b>Assemblée de printemps de l'association professionnelle</b> 21 juin 2024 à Delémont
<b>Assemblée d'automne de l'association professionnelle</b> 8 novembre 2024 à Lucerne
<b>Réunion des présidents de la branche 2025</b> 4 avril 2025 Le lieu sera communiqué ultérieurement.



Photo: © Jan Hellman

## EPI pour les apprentis

Agrotec Suisse a élaboré un «**Safety Bag**» en collaboration avec l'entreprise Kramp GmbH. Il contient les principaux éléments de l'équipement de protection individuelle (EPI) dont les apprentis ont besoin pour commencer leur formation en toute sécurité. Il s'agit notamment de lunettes de protection solides et de deux modèles de protections auditives. Un casque antibruit pliable et des bouchons d'oreilles supplémentaires sont fournis. Des gants de travail et une paire de gants de soudage font également partie du paquet. Pour les gants de travail et de soudage, il est possible de choisir la taille souhaitée.

Nous soutenons ainsi l'entreprise formatrice dans sa responsabilité de mettre à disposition de ses apprentis l'équipement de protection adéquat.

L'équipement de protection est emballé dans un sac à dos pratique qui peut également être utilisé de manière polyvalente pendant les loisirs. Outre les logos d'Agrotec Suisse et de Kramp GmbH, le logo de go4mechanic figure également sur le sac à dos.

Les chaussures de sécurité n'ont volontairement pas été intégrées, car les besoins individuels ne peuvent être couverts ici que par un choix personnel.

Le coût pour les membres, livraison comprise, est de 50 francs (hors TVA). Il est possible de faire livrer le «**Safety Bag**» au domicile des apprentis afin qu'ils commencent leur formation complètement équipés dès leur premier jour de travail.

La livraison aura lieu à partir de juin 2024.

Commande



# La protection durable des cultures est déjà une réalité

La protection phytosanitaire joue un rôle central dans les efforts visant à rendre la production alimentaire suisse plus durable et plus respectueuse de l'environnement. Le législateur et le monde agricole veulent réduire encore les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques et minimiser les effets secondaires indésirables pour l'humain et l'environnement. La technique agricole moderne joue un rôle central à cet égard.

## En bref

- La protection phytosanitaire chimique reste indispensable dans l'agriculture conventionnelle
- Le plan d'action du Conseil fédéral vise à réduire encore l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques; 49 mesures ont déjà été mises en œuvre
- Le recours à des capteurs permet de nouvelles méthodes de désherbage respectueuses de l'environnement et des ressources
- Les entreprises de technique agricole doivent respecter de nombreuses prescriptions pour la réparation et la maintenance des pulvérisateurs agricoles

Les études estiment que les pertes de récolte causées par les organismes nuisibles, en l'absence de toute protection phytosanitaire, atteignent entre 30 et 40% du rendement potentiel, avec des pertes pouvant atteindre 100% pour certaines cultures. Les exigences du marché en matière de qualité des denrées alimentaires sont aujourd'hui très élevées. Les moindres défauts tels que les taches et les traces de rongeur entraînent un déclassement des produits récoltés et donc de lourdes pertes financières pour les agriculteurs. Les producteurs sont donc tributaires de différentes mesures de protection phytosanitaire pour protéger leurs cultures.

## La protection phytosanitaire intégrée combine plusieurs mesures de protection

En Suisse, la protection des cultures repose sur le principe de la protection phytosanitaire intégrée. Le principe est que les mesures de lutte chimique ne sont utilisées que si des mesures préventives et non chimiques ne permettent pas de garantir une protection suffisante et économiquement supportable des cultures. Le principe de la protection phytosanitaire intégrée prend la forme d'une pyramide.

Différentes mesures doivent permettre d'éviter l'importation et la propagation de nouveaux organismes nuisibles. Au niveau de l'exploitation, il est possible de réduire la pression des parasites et

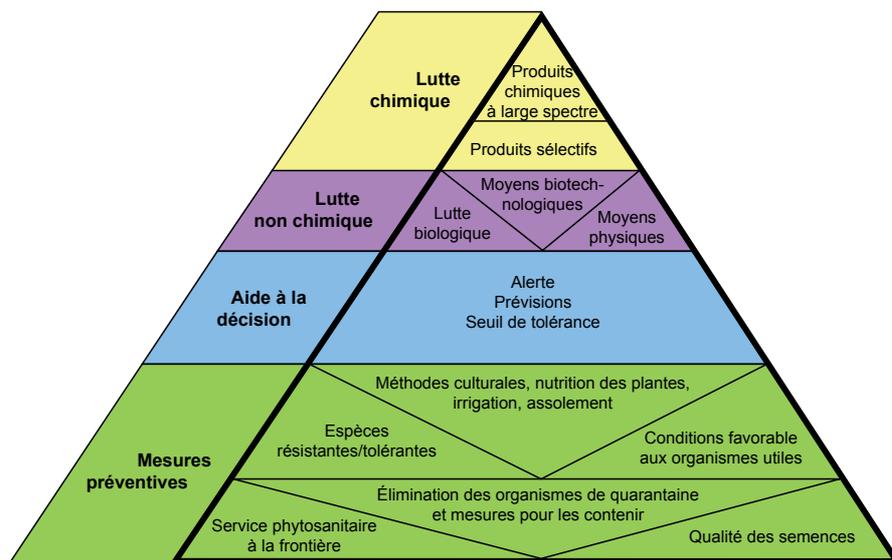
des maladies sur les cultures grâce à la culture de variétés résistantes, à la promotion de méthodes de lutte naturelles (insectes utiles), à la rotation des cultures et à une fertilisation équilibrée. Des méthodes biologiques, biotechniques ou physiques sont disponibles pour lutter directement contre les organismes nuisibles. Ce n'est qu'en dernier recours qu'intervient la lutte chimique. Dans la pratique, les produits phytosanitaires chimiques sont souvent préférés à d'autres procédés pour des raisons économiques.

## Plan d'action Produits phytosanitaires du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a adopté en 2017 un plan d'action visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires (PPH). Les risques devront être divisés par deux et les alternatives à la protection phytosanitaire chimique seront encouragées. Le plan d'action élaboré par le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) en collaboration avec d'autres départements comprend 8 objectifs généraux et 12 objectifs intermédiaires concrets qui doivent être atteints grâce à une cinquantaine de mesures concrètes, notamment:

- un dosage des PPH adapté à la surface foliaire à protéger
- une réduction de l'utilisation de fongicides via la culture de variétés résistantes
- l'encouragement de pulvérisateurs limitant les émissions
- l'encouragement des systèmes de nettoyages internes en continu pour les pulvérisateurs
- le recours à un réservoir d'eau claire pour le rinçage des pulvérisateurs dans le champ
- l'encouragement des systèmes de traitement respectueux de l'environnement pour les eaux usées contenant des PPH
- l'encouragement de mesures techniques de réduction du ruissellement

Le rapport intermédiaire de 2023 montre que 49 mesures ont pu être introduites avec succès. Plus d'un quart des vergers



Source et Copyright: OFAG, Office fédéral de l'agriculture

et des vignobles bénéficient déjà d'une lutte mécanique plutôt qu'avec des herbicides, et plus de la moitié des terres ouvertes sont cultivées sans insecticides ni fongicides. Le Conseil fédéral devrait publier au deuxième trimestre 2024 un autre rapport intermédiaire évaluant tous les objectifs.

#### Utiliser correctement les produits phytosanitaires chimiques

Pour réduire au minimum les effets indésirables des produits phytosanitaires, il existe de nombreuses réglementations. Celles-ci concernent aussi bien le stockage des principes actifs que la manipulation lors du mélange, du remplissage et du nettoyage des pulvérisateurs. Une bonne technique de pulvérisation sur le terrain permet d'éviter autant que possible la dérive de produits pulvérisés dans l'air ou le ruissellement dans les eaux de surface. Plusieurs innovations techniques permettent en outre aujourd'hui d'épandre les produits phytosanitaires de manière plus économe et plus ciblée :

##### ▪ Système de circulation continue

Avec ce système, proposé par tous les fabricants renommés, la bouillie de pulvérisation circule en continu dans la rampe de pulvérisation. Il est inutile de remplir le mât de pulvérisation sur son lieu de rinçage ou dans le champ, car il est prêt à fonctionner directement. La quantité de produits phytosanitaires utilisée est ainsi réduite et les mauvaises manipulations évitées.

##### ▪ Guidage automatique de la rampe

La distance avec la zone à traiter est maintenue constante à l'aide de capteurs à ultrasons afin de garantir un mouillage optimal de la plante ou du sol et de minimiser la dérive.

##### ▪ Commande des tronçons ou commande individuelle des buses avec système GPS

La plupart du temps, plusieurs buses sont regroupées sur le mât d'un pulvérisateur agricole en un tronçon ou peuvent même être commandées individuellement. Les commandes des tronçons de rampe gérées par GPS permettent de réaliser d'importantes économies sur les produits de pulvérisation.

##### ▪ Des buses à injection d'air

Les buses à injecteur sont de plus en plus utilisées pour éviter la dérive. Le flux de bouillie est mélangé à de l'air dans une chambre de mélange, ce qui permet de créer de plus grosses gouttes remplies d'air qui limiteront la dérive.

##### ▪ Spot spraying

Les pulvérisateurs de précision modernes, tels que le système ARA d'EcoRobotix, permettent d'appliquer de manière sélective et très précise des herbicides, des fongicides, des insecticides ou des engrais à l'aide de la détection par caméra et de l'IA.

#### Les entreprises de technique agricole sont également mises à l'épreuve

Les ateliers qui effectuent des réparations et des travaux de maintenance sur des pulvérisateurs doivent également respecter des prescriptions spécifiques. Avant de commencer la réparation, il faut vider et nettoyer le pulvérisateur. Pour ce faire, il convient de veiller à ce que les produits phytosanitaires ne s'écoulent pas dans les eaux usées. Les résidus de produits phytosanitaires doivent être pompés dans un réservoir séparé, de même que l'eau de nettoyage. Le nettoyage doit être effectué dans une station de lavage étanche. Cette dernière doit être équipée d'un dispositif de collecte de l'eau de lavage contaminée. Cette eau est ensuite éliminée par un système de nettoyage biologique (tel que biobed ou biobac étanche, biofiltres superposés, système Osmofilm, système Helio-sec, etc.) ou remise au client après la réparation. Des mesures de protection corporelle appropriées doivent être prises pour éviter tout contact avec les produits phytosanitaires.

#### Le désherbage mécanique gagne du terrain

Le rapport intermédiaire 2023 montre que le désherbage mécanique s'est désormais imposé comme une alternative à la protection phytosanitaire chimique. Le fait que ces méthodes soient aujourd'hui devenues rentables est directement lié aux progrès de l'« agriculture de précision », qui permet des techniques de plantation avec un écartement précis entre les rangées et les plants. Les bineuses elles-mêmes fonctionnent avec des caméras haute résolution, des capteurs et l'intelligence artificielle et sont en mesure de différencier avec précision les plantes cultivées des mauvaises herbes. À cela s'ajoutent des améliorations techniques telles que la compensation de niveau hydraulique, les socs adaptés individuellement, la régulation de la largeur de voie ou encore le Section Control. Outre les bineuses mécaniques, il existe déjà sur le marché des systèmes permettant d'élimi-

ner les mauvaises herbes à l'aide d'eau chaude, au laser ou par haute tension.

#### La technique est la clé d'une protection phytosanitaire durable

D'importants progrès ont été réalisés ces dernières années sur la voie d'une protection phytosanitaire plus durable et plus respectueuse de l'environnement. Les nouvelles technologies permettent aujourd'hui d'utiliser les produits phytosanitaires de manière plus durable et moins risquée, voire même, dans certains cas, d'y renoncer complètement. De nouvelles avancées technologiques dans le domaine des capteurs, des caméras et du traitement des données, combinées à des exigences environnementales plus strictes, permettront aux systèmes de désherbage sans résidus et de lutte contre les parasites de gagner du terrain dans les années à venir. C'est une bonne nouvelle pour la technique agricole, car la vente, la maintenance et la réparation de ces systèmes exigeants sur les plans mécanique et électronique, nécessiteront des spécialistes bien formés dans des ateliers modernes. ■

Emanuel Scheidegger

#### Informations complémentaires

Sur [agridea.ch](http://agridea.ch), sous Publications/Production végétale, Environnement/Protection des ressources (eau-air-sol), vous trouverez de nombreuses informations sur les directives actuellement en vigueur et sur la manipulation correcte des pulvérisateurs agricoles.

L'Office fédéral de l'agriculture met également à disposition des informations complémentaires :

[www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz.html](http://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz.html)

Autre bonne source d'information :

[www.agrartechnik.ch/fr/verband/technique/tests-de-pulverisateurs/](http://www.agrartechnik.ch/fr/verband/technique/tests-de-pulverisateurs/)

#### Sources

Office fédéral de l'agriculture, Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture ASETA, Agroscope, agridea, Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA).





Photo: © Jan-Harman

Solutions transitoires et préapprentissage cantonaux

# Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle

**Tous les jeunes ne possèdent pas les prérequis attendus à l'issue de la scolarité obligatoire et exigés par l'entreprise formatrice. Les cantons proposent différentes offres pour combler ces lacunes.**

Qui ne connaît pas cette situation ? Lors d'un stage d'orientation, un jeune fait preuve d'habileté manuelle et de motivation. Les collaborateurs et le formateur voient en lui un mécanicien en machines agricoles potentiel. Les notes du bulletin scolaire et le test d'évaluation montrent toutefois que les conditions scolaires sont lacunaires. Ce sont souvent les connaissances de la langue écrite ou dans les matières mathématiques (algèbre, géométrie, etc.) qui font obstacle à son projet professionnel.

Pour combler ces lacunes après la scolarité obligatoire, les cantons proposent différentes solutions. Contrairement aux apprentissages professionnels réglementés de manière uniforme au niveau national, les solutions transitoires et les préapprentissages sont réglementés au niveau cantonal, ce qui complique l'information et la comparabilité.

◀ La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) publie chaque année une liste des offres cantonales correspondantes.

Le préapprentissage – tel qu'il est proposé par exemple dans le canton de Berne – est une offre qui convient très bien aux métiers artisanaux et à notre branche. L'objectif du préapprentissage est de permettre aux jeunes de s'habituer au travail quotidien et d'acquérir de la pratique dans l'entreprise. Les lacunes scolaires sont compensées par 1 à 2 jours d'enseignement professionnel par semaine. L'enseignement n'est pas axé sur les objectifs d'apprentissage spécifiques de la profession. Il s'agit plutôt de consolider les bases acquises à l'école obligatoire.

L'enquête sectorielle sur la formation professionnelle initiale menée par Agrotec Suisse au printemps 2023 a montré que les offres transitoires et les préapprentissages sont presque inconnus et très peu utilisés dans notre secteur.

Des informations complémentaires sont disponibles auprès des offices cantonaux de la formation professionnelle.

CSFO | CSFO – Répertoire : – Offices de la formation professionnelle

Thomas Teuscher

[https://edudoc.ch/record/231994/files/Brueckenangebote\\_Offrestransitoires\\_2023\\_2024%20.pdf?version=1](https://edudoc.ch/record/231994/files/Brueckenangebote_Offrestransitoires_2023_2024%20.pdf?version=1)



CSFO | CSFO - Répertoire : - Offices de la formation professionnelle



WorldSkills 2024

# Préparatifs pour les WorldSkills 2024 en cours



Vainqueur des SwissSkills, Cedric Lang se prépare actuellement aux WorldSkills 2024 qui se dérouleront du 10 au 15 septembre 2024 à Lyon (France). Nous avons demandé à Cedric et son entraîneur Martin Schär quelle était la situation actuelle.



## Questions à Cedric Lang

### En quoi ta vie a-t-elle changé depuis ta victoire aux SwissSkills en septembre 2023 ?

«Après les SwissSkills, j'ai commencé mon service civil auprès de la fondation Altra à Schaffhouse, une nouvelle expérience pour moi. Je peux maintenant participer aux WorldSkills et je me concentre sur la préparation. Peu de choses ont changé, je poursuis toujours mes objectifs et j'essaie d'accomplir mes tâches et mon travail du mieux possible.»

### Comment t'entraînes-tu pour les WorldSkills qui auront lieu du 10 au 15 septembre 2024 à Lyon, en France ?

«Comme je suis encore en service civil, je travaille tous les jours sur la théorie dans les différents domaines thématiques. Martin Schär, mon entraîneur, m'a également fourni des capteurs et un oscilloscope que je peux utiliser chez moi dans mon atelier. Fin janvier, j'ai pu participer aux cours de techno-diagnosticien à Aarberg, dans le cadre desquels nous avons abordé l'hydraulique et les moteurs. À partir de la mi-avril, je travaillerai à nouveau dans mon ancienne entreprise formatrice et j'approfondirai mes connaissances pratiques. Je me concentre actuellement sur l'hydraulique et l'électrotechnique.»

### De quoi te réjouis-tu le plus à Lyon ?

«Je me réjouis de mettre mes compétences à l'épreuve, d'acquies de nombreuses nouvelles expériences et de nouer de nouveaux contacts.»

## Questions à Martin Schär, entraîneur

### Vainqueur des SwissSkills, Cedric Lang représentera la Suisse aux WorldSkills 2024 dans la catégorie «Heavy Vehicle Technology». Quelle impression te donne-t-il ?

«Cedric est un type extrêmement concentré et un vrai esprit vif. Il poursuit ses objectifs avec une cohérence et une ténacité que l'on voit rarement chez les gens de son âge. Il relèvera les défis des WorldSkills !»

### Sur quoi te concentres-tu pour l'entraînement ?

«Il s'agit actuellement de consolider les bases de la technologie des moteurs et de l'hydraulique. Lorsque les listes d'infrastructures et d'outils pour Lyon seront disponibles à la mi-avril, nous pourrons éventuellement en déduire les thèmes qui seront examinés. Nous l'intégrerons bien entendu à l'entraînement ...»

### D'où vient la plus forte concurrence cette année ?

«Les Asiatiques, et en particulier les Chinois, avaient déjà réalisé une performance impressionnante aux WorldSkills 2022. Les WorldSkills auront lieu à Shanghai en 2026. Dans un tel contexte, les Chinois vont certainement aussi investir beaucoup dans les préparatifs. Mais les Français tenteront eux aussi de briller lors de leurs championnats du monde à domicile.»

# Un nouveau champion suisse pour la technique agricole

swiss skills  
Championships

**Andrin Dobler, de Weissbad (AI), est le nouveau champion suisse de la technique agricole. Le centre de formation d'Aarberg a accueilli fin mars les SwissSkills Championships 2024 des mécaniciens en machines agricoles, en machines de chantier et d'appareils à moteur. 15 jeunes professionnels de Suisse alémanique et de Suisse romande ont montré leur savoir-faire du 25 au 26 mars 2024 et se sont battus pour le titre de champion suisse 2024.**

C'est au cours d'une compétition haletante pour décrocher le titre de champion suisse 2024 dans le cadre des SwissSkills Championships au centre de formation d'Aarberg, que les 15 jeunes mécaniciens en machines agricoles, en machines de chantier et d'appareils à moteur ont été testés de manière approfondie par leurs experts.

## Trois métiers avec un objectif commun

Cette année, neuf mécaniciens en machines agricoles, cinq mécaniciens en machines de chantier et un mécanicien d'appareils à moteur se sont affrontés lors des championnats professionnels de la technique agricole. L'objectif de tous les candidats était clair: devenir champion suisse 2024. Malgré la tension, les candidats n'ont pas manqué de discuter avec leurs collègues ou d'étudier une dernière fois leurs documents le matin du premier jour de la compétition. A quelles tâches allaient-ils être confrontés pendant la compétition ?

Le travail sérieux des experts avait déjà commencé avant le coup d'envoi, car toutes les machines et tous les outils de travail ont dû auparavant être soumis à un contrôle approfondi. Plus rien ne s'opposait ensuite à une compétition équitable.

## Ne pas perdre son sang-froid

En tant que nouveauté de cette année, tous les candidats n'ont plus eu qu'un seul jour pour effectuer leurs tâches, au lieu de deux auparavant et se concentrer sur elles sous l'œil attentif des experts. Tous les participants ont dû faire preuve de leurs connaissances techniques sur cinq postes dans les catégories entraînements mécaniques, moteurs, systèmes électriques et hydrauliques. Un poste surprise attendait par ailleurs les mécaniciens. Les tâches devaient toutes être résolues dans un délai donné, ce qui exigeait non seulement des compétences manuelles, mais aussi la force mentale des candi-



dats. Pour pouvoir réparer les erreurs sur les machines, il était également important d'avoir un esprit de synthèse.

## Nouveau champion suisse du canton de Appenzell Rhodes-Intérieures

Le deuxième jour, les candidats restants ont une fois de plus été mis à rude épreuve. Des bruits de machines ont résonné de temps à autre dans les salles d'examen, mais sinon le calme et la concentration ont régné sur le site du centre de formation. Après cette nouvelle journée exigeante, ce fut la fin pour tous! Alors que les candidats ont pu profiter d'une pause bien méritée, les experts ont dû compiler et évaluer les résultats de tous les examens.

Les SwissSkills Championships se sont achevés le soir même au restaurant Römerhof à Bühl près d'Aarberg, où les gagnants ont été couronnés. Le nouveau champion suisse de la technique agricole s'appelle Andrin Dobler et vient de Weissbad (AI) (entreprise formatrice: Brülisauer Landmaschinen

GmbH, Eichberg SG). La deuxième place revient à Gregory Meijer de Spiez (BE) (entreprise formatrice: Kuhn Schweiz AG, Heimberg BE) et la troisième place à Marc Egloff de Güttingen (TG) (entreprise formatrice: LMK-Technik AG, Altnau TG).

Après deux jours de compétition intensive, les vainqueurs ont été fêtés comme il se doit lors d'un dîner avec tous les candidats et les personnes impliquées.

Alina Lätt

# go4future – Formations initiales pour notre branche



L'automne dernier, Agrotec Suisse et la VSBM ont lancé le projet go4future afin de clarifier la question de savoir quelles formations initiales approvisionneront les branches en main-d'œuvre qualifiée à l'avenir. La CoDeQ et la CFP ont travaillé intensivement au cours des derniers mois et ont déjà terminé deux des paquets de travail. Le projet est donc sur la bonne voie.

## Lot de travaux « Examen quinquennal »

Dans le lot de travail « Examen sur 5 ans », les réactions de tous les lieux de formation, des cantons et de la Confédération ont été évaluées. Les résultats montrent une grande satisfaction à l'égard des formations existantes, mais la CoBeQ a identifié des besoins d'action ponctuels.

La CoBeQ recommande à l'organe responsable de procéder à une révision totale des professions en combinaison avec la création d'une nouvelle formation avec un niveau d'exigences plus bas. La commission est d'avis que la perméabilité entre une nouvelle formation et les formations existantes ne peut être aménagée de manière optimale que si toutes les formations sont construites selon la même systématique. De plus, sans révision, tous les lieux de formation seraient confrontés à deux concepts de pédagogie professionnelle différents, ce qui compliquerait inutilement la formation.

Si aucune formation supplémentaire n'est créée, la commission recommande de procéder à une révision partielle des professions existantes. Dans ce contexte, la commission estime qu'il faut agir sur le contenu de l'examen partiel, sur l'actualisation des compétences et sur l'allègement du contenu des écoles professionnelles et des cours interentreprises.

Les résultats de l'examen ont été résumés dans un rapport et remis à la CFP. Dans une prochaine étape, cette dernière réunira les recommandations avec les résultats d'autres paquets de travail et élaborera un concept global cohérent.

## Lot de travaux: « Examen d'une nouvelle formation avec un profil d'exigences plus bas »

La CFP a discuté de nombreuses bases.

Elle en a identifié plusieurs défis stratégiques qui ont été pris en compte lors de l'examen d'une nouvelle formation. Il s'agit notamment de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, de l'exode de la main-d'œuvre qualifiée, de l'augmentation des exigences, des difficultés scolaires, du manque d'élèves ayant un bon niveau scolaire et du manque d'accès au secteur pour les élèves ayant un niveau moyen ou faible.

La CFP a discuté de différentes options de formation pour maîtriser ces défis et voit un grand potentiel dans une formation supplémentaire de 3 ans avec un niveau d'exigences plus bas.

Selon l'estimation de la CFP, une formation de 3 ans peut notamment fournir les professionnels requis avec un niveau de qualification plus bas et répondre à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Avec un niveau d'exigence plus faible, elle offre un potentiel supplémentaire aux élèves ayant des résultats scolaires plus faibles. Parallèlement, les formations en 4 ans peuvent être orientées de manière plus ciblée vers les exigences accrues des entreprises.

Toutefois, il existe aussi des points critiques, comme le risque d'une réduction du nombre d'apprentis dans les formations en 4 ans et le danger d'une centralisation des écoles professionnelles et des cours interentreprises.

La CFP a également constaté qu'une nouvelle formation ne peut pas résoudre tous les défis des branches et que l'établissement d'une nouvelle formation de la part des entreprises pré suppose des attentes réalistes et des adaptations de la part des entreprises.

L'émigration ne peut pas non plus être fortement influencée par une nouvelle

formation avec un niveau d'exigences plus bas. Dans ce cas, les entreprises doivent proposer des structures attractives. Cela inclut les salaires, l'infrastructure, les tâches, le potentiel de développement, etc.

Avec ces orientations, la décision de créer une nouvelle formation n'est pas encore prise. Cette décision sera prise par les comités et, en fin de compte, par les assemblées générales.

## Continuer à plein régime

La CFP est déjà en train de travailler sur les autres lots de travail.

Sous « Examen du regroupement », les possibilités de développement du mécanicien/mécanicienne d'appareils à moteur sont discutées. En outre, on examine si un regroupement des professions est judicieux.

Dans le lot de travail « Concept de formations initiales », les profils approximatifs des formations sont comparés. Il s'agit de définir la perméabilité entre les formations initiales ainsi que les possibilités de raccordement aux formations continues. Les deux lots de travail devraient être achevés au deuxième trimestre 2024.

Vous trouverez plus d'informations sur go4future sur [www.agrotecsuisse.ch/go4future](http://www.agrotecsuisse.ch/go4future).

René Will



World FIRA 2024 : le grand gala  
des robots agricoles

◀ Bineuse Ullmanna Newman, ROBOTTI porte-outils de AGROINTELLI, ORIO porte-outils de Naïo Technologies

**La huitième édition du World FIRA s'est tenue du 6 au 8 février 2024 à Toulouse, dans le sud de la France. Le plus grand salon international de robotique agricole a permis la présentation de machines autonomes pour les champs, les vignobles et les serres, dotées de technologies de navigation et de capteurs de pointe.**

### Un marché de la robotique en croissance

Le marché de la robotique agricole est en pleine croissance. En France, on dénombrait 100 robots en utilisation en 2018 contre plus de 600 aujourd'hui. En Suisse aussi, de plus en plus d'agriculteurs semblent prêts à investir dans de tels systèmes. Il existe de bons arguments en faveur des assistants autonomes : équipés de capteurs vidéo de pointe, de radars et systèmes de navigation par satellite et RTK, les robots permettent un désherbage mécanique très précis et contribuent ainsi à réduire massivement la consommation de produits phytosanitaires. Les machines ne prennent pas de congés, elles sont généralement plus légères que les tracteurs conventionnels et sont dotées de motorisations hybrides ou électriques économes.

### Une évolution plutôt qu'une révolution

Reste à savoir si, comme le prévoit le secteur de la robotique agricole, le volume du marché pourra passer à plus de 40 milliards de dollars au cours des quatre prochaines années. Le FIRA 2024 a laissé entrevoir que les choses avancent certes de manière constante, mais sans frénésie. La plupart des systèmes sont sur le marché depuis plusieurs années et ont été améliorés en détail. Outre des fournisseurs établis tels que Naïo (F/US), AgXeed (NL), Agrobot (DK), PixelFarming Robotics (NL) ou Ullmanna (CZ), de petites start-up ont apporté de la couleur au salon avec leurs prototypes.

### Focus viticulture et désherbage sans résidus

Salon en France oblige, nombre d'appareils autonomes exposés visaient la viticulture. Beaucoup n'ont pas besoin de récepteur GPS, mais se déplacent de manière entièrement autonome entre les ceps à l'aide de capteurs LiDAR et de systèmes de caméras. Ils épandent les produits phytosanitaires, travaillent le sol et peuvent même effectuer des coupes d'entretien. Les solutions autonomes de désherbage sans résidus

constituaient un autre point fort du salon. Outre les robots qui tirent des bineuses traditionnelles, on a découvert des systèmes qui identifient et combattent les mauvaises herbes à l'aide de caméras et de l'IA.

### La sécurité est un thème important

Lorsque des machines travaillent dans les champs, les serres ou les vignobles sans surveillance humaine, il faut s'assurer qu'elles s'arrêtent immédiatement en cas d'apparition inattendue d'un obstacle. C'est pourquoi les systèmes autonomes sont tous équipés de dispositifs de sécurité et d'arrêt d'urgence. En cas d'arrêt d'urgence, certaines machines peuvent envoyer une image de l'obstacle à l'exploitant, qui décide si une intervention humaine est nécessaire ou si le système peut poursuivre. Outre les capteurs LiDAR, ultrasons et radar, le géofencing est une mesure de sécurité également utilisée.

### Les temps forts du salon

Certaines solutions se sont démarquées. C'est le cas du Robotti, succès commercial de la société danoise Agrobot; ce robot diesel fonctionne avec des outils agricoles courants pour semer, planter, hacher et pulvériser. Le nouveau Robot One V2023 du fabricant néerlandais PixelFarming Robotics scanne le sol en permanence avec 14 caméras haute résolution. L'intelligence artificielle détecte les plantes indésirables et les élimine à la vapeur ou au laser. Le Newman du tchèque Ullmanna fonctionne selon le même principe, mais utilise un procédé mécanique pour éliminer les mauvaises herbes. Avec Oz, Orio, Jo et Ted, le conglomérat franco-américain Naïo a même présenté quatre modèles polyvalents à batterie et pilotage GPS, pour les champs, la viticulture et la culture maraîchère. Les robots de terrain autonomes d'AgXeed ont fait l'objet d'une démonstration virtuelle dans le pavillon néerlandais. Le modèle italien ICARO X4 sortait des sentiers battus. Ce petit chariot arrondi dispose de deux portes papillons à partir desquelles les vignes sont exposées



Petit, compact et de plus en plus fréquent dans la culture maraîchère : le robot « Oz » de Naïo Technologies.

L'appareil polyvalent « Orio » de Naïo Technologies a ici été combiné avec une bineuse de précision de K.U.L.T.



# PROBOSS

## AS4550

À SUSPENSION PNEUMATIQUE

n° article : **6948804550**

- suspension pneumatique avec compresseur 12 V
- suspension horizontale longitudinale
- réglage en hauteur continu
- réglage longitudinal
- réglage de l'inclinaison du dossier
- soutien lombaire mécanique
- accoudoirs confort plus réglables
- appuie-tête réglable
- rotation max. 20° à gauche / à droite
- chauffage multi-étages 12 V (3 niveaux)
- hauteur d'assise 270-370 mm
- largeur du coussin du siège : 550 mm
- poids 39,5 kg
- boîte à documents sur le dossier
- réglage de la profondeur du coussin de siège
- réglage de l'inclinaison du coussin de siège
- amortisseur réglable sur 5 positions
- couture double



Scannez ici pour accéder directement aux sièges PROBOSS dans le Webshop GRANIT

[www.granit-parts.ch](http://www.granit-parts.ch)

### PROBOSS - Le nouveau standard de siège

Si vous passez beaucoup de temps assis, une position assise ergonomique est absolument indispensable pour un lieu de travail sûr. PROBOSS offre exactement le confort nécessaire pour rendre les opérations intensives sur les engins agricoles et de chantier aussi agréables que possible pour le conducteur.

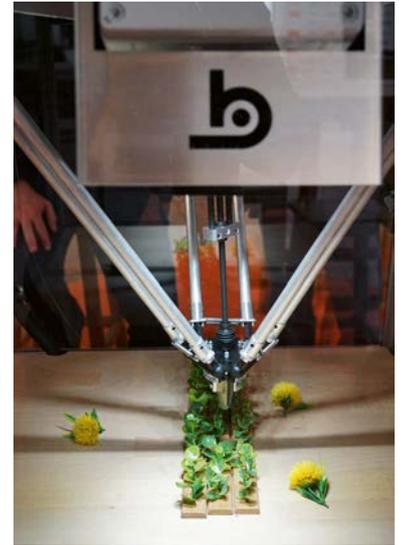
Des matériaux de haute qualité provenant d'Allemagne et des composants techniques des principaux fabricants mondiaux assurent le meilleur confort d'assise. Avec leur design élégant, leurs détails bien pensés et leur revêtement en tissu de haute qualité, les sièges PROBOSS embellissent chaque cabine. Découvrez dès maintenant le nouveau standard en matière de sièges.



Les caméras haute résolution associées à l'intelligence artificielle permettent de travailler dans le potager avec une grande précision.



Continental a présenté sa propre plateforme robotique mobile.



Le désherbage mécanique au moyen de capteurs, de l'IAI et du grappin de précision, le «Weader» d'Odd.Bot.



Le système multifonctionnel Agilehelper de PEK Automotive se déplace de façon entièrement autonome, sans GPS.



L'ICARO X4 de Masschio Gaspare combat les maladies de la vigne avec la lumière UV.



Des systèmes post-équipement permettant de conduire les tracteurs conventionnels avec précision ont également été exposés.

aux rayons UV-C pour lutter contre le mildiou et le botrytis.

### État de la robotique agricole en Suisse

Les entreprises membres ont des réponses nuancées sur la situation actuelle de la robotique agricole en Suisse. Gerhard Aebi, dont la société Aebi Suisse distribue les systèmes de Naïo en Suisse, explique: «Le prix reste un frein pour l'agriculteur moyen. À cela s'ajoutent les petits chocs et la topographie de la Suisse. Mais la robotique a un grand potentiel pour les cultures longues et les travaux complexes de culture maraîchère. La réduction des produits phytosanitaires don-

nera certainement un coup de pouce à la lutte mécanique ou laser contre les mauvaises herbes.» Joël Mosimann de Sevrà Suisse SA voit également tout le potentiel de la robotique sur le terrain. «L'an passé, notre roadshow avec les robots AgXeed a suscité un énorme intérêt. Les systèmes sont au point et fonctionnent à merveille. L'important est que les outils d'agriculture existants s'intègrent facilement par un système hydraulique 3 points standard. L'une des tendances est de rendre «intelligents» les outils portés dotés de capteurs permettant une mise à niveau, afin de décharger davantage l'agriculteur et de générer des données. Lors de nos journées de démonstration, l'efficacité énergétique du robot de champ par rapport au tracteur a également impressionné.»

Emanuel Scheidegger

# Des pros des tondeuses robots au bord du lac de Zurich

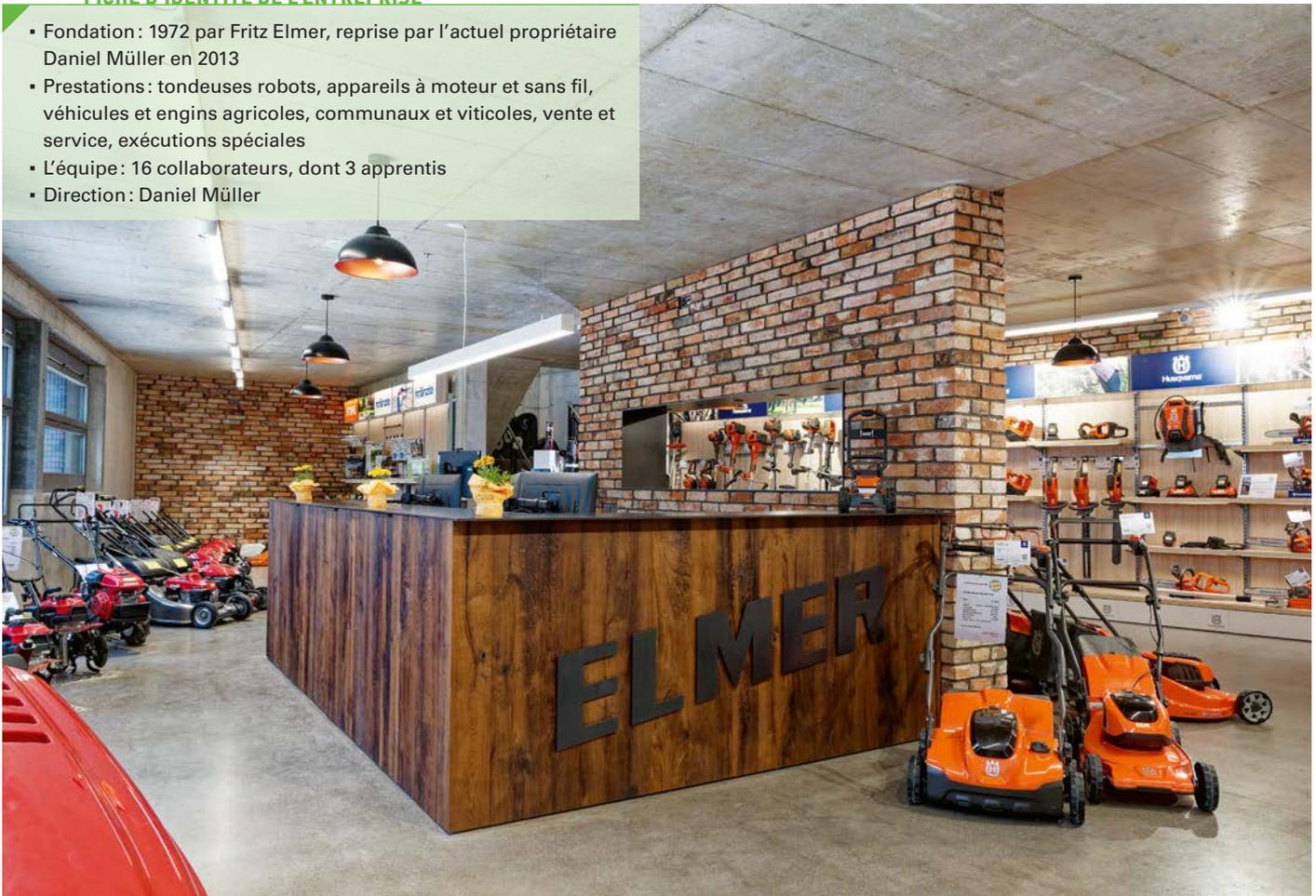
Les tondeuses robots sont devenues un pilier important de la société ELMER Maschinen + Geräte GmbH à Feldbach, dans le canton de Zurich.



[www.elmerservice.ch](http://www.elmerservice.ch)

## FICHE D'IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE

- Fondation : 1972 par Fritz Elmer, reprise par l'actuel propriétaire Daniel Müller en 2013
- Prestations : tondeuses robots, appareils à moteur et sans fil, véhicules et engins agricoles, communaux et viticoles, vente et service, exécutions spéciales
- L'équipe : 16 collaborateurs, dont 3 apprentis
- Direction : Daniel Müller





Plus de 300 tondeuses robots passent l'hiver dans la pénombre sur des supports en métal. Les appareils des clients devaient passer leur service et sont désormais prêts pour la nouvelle saison. Daniel Müller, propriétaire et directeur d'ELMER Maschinen+Geräte GmbH à Feldbach (canton de Zurich), explique le système de stockage : « La catégorie S comporte des appareils que les propriétaires viennent chercher immédiatement après le service. La catégorie M rassemble ceux qui passent l'hiver chez nous et que les propriétaires viennent chercher au printemps. La catégorie L concerne notre paquet de services complet, dans le cadre duquel nous récupérons les appareils en automne pour le service, les gardons pour l'hiver, les livrons à nouveau aux clients au printemps et effectuons un test. »

#### Le plus grand centre régional de tondeuses robots

Les tondeuses robots sont devenues un pilier important de l'entreprise fondée en 1972. « Avant, nous réalisons la majeure partie de notre chiffre d'affaires avec des machines agricoles et une petite partie avec des appareils de jardinage et à moteur. Aujourd'hui, c'est l'inverse », explique Daniel Müller. Cela s'explique notamment par le fait qu'il y a de moins en moins d'exploitations agricoles sur la « Goldküste » zurichoise, et de plus en plus de maisons individuelles avec de vastes terrains. Outre les particuliers, la clientèle est également composée d'entreprises horticoles, de communes et bien sûr d'agriculteurs et de viticulteurs de la région.

#### Un vaste assortiment avec des marques connues

Dans le domaine des jardins, ELMER Maschinen+Geräte GmbH propose aujourd'hui non seulement des tondeuses robots Husqvarna, mais aussi des tracteurs de jardin et tondeuses traditionnelles, des coupe-bordures et des tronçonneuses Honda et Husqvarna, des petits tracteurs Kubota ainsi

que des appareils de nettoyage Kränzle. Dans le domaine de la technique agricole, la société vend des tracteurs et des machines de fenaison Claas, des valets de ferme Thaler, des motofaucheuses Aebi et des mono-axes Rapid, qui sont entretenus et réparés dans son propre atelier. L'assortiment est complété par des machines et appareils viticoles.

#### Le nouveau showroom attire la clientèle privée

Un nouveau showroom a été inauguré en 2023 afin de présenter l'offre de manière optimale. L'extension de l'espace de vente et de réception existant a donné naissance à un magasin lumineux et moderne. Il est possible d'acheter et d'emporter immédiatement tous les appareils exposés. « Même si nous avons besoin d'un stock plus important, la disponibilité immédiate est décisive et la présentation soignée des marchandises favorise les achats spontanés », rappelle Daniel Müller. L'espace de vente est également ouvert le samedi et un technicien est toujours présent pour résoudre des problèmes techniques mineurs.

#### Des prestations de service pour se distinguer

« Nous nous distinguons par notre service haut de gamme. Nous proposons des démonstrations sur place pour les tracteurs agricoles ou les tracteurs de jardin. Pour les tondeuses robots, nous nous rendons auprès de la clientèle, la conseillons et établissons une offre détaillée gratuitement. Notre service complet avec enlèvement et livraison est un atout. En cas de réservation anticipée, nous offrons un rabais de 10 % », confie le propriétaire en dévoilant l'une des recettes de son succès. L'autre secret de cette réussite est son équipe parfaitement qualifiée. « Nous avons

16 membres du personnel, dont deux apprentis mécaniciens en machines agricoles et un apprenti mécanicien d'appareils à moteur. Dans le domaine des tondeuses robots, nous avons besoin de personnes qui aiment le contact avec la clientèle et la vente. Nous avons à cet égard fait de bonnes expériences avec des personnes issues d'autres milieux professionnels », déclare Daniel Müller.

Emanuel Scheidegger



Daniel Müller, propriétaire et directeur, dans l'entrepôt d'hiver des robots de pelouse

Vue de l'atelier le mieux équipé



Gestion rentable de l'entreprise

# Communiquer plus efficacement par e-mail

Envoyer des offres ou des informations sur des produits, fixer des rendez-vous, recevoir des newsletters... le courrier électronique accélère et simplifie les processus. Le revers de la médaille : la boîte de réception déborde et la pression des délais augmente. Comment améliorer l'efficacité de la communication par e-mail face à de telles contraintes ? Nous avons posé la question à une spécialiste.

**Madame Metzger, vous soutenez les PME dans le domaine de l'organisation de bureau. En quoi l'e-mail a-t-il changé le travail au bureau ?**

*Elisabeth Metzger (EM) :* « Les e-mails simplifient beaucoup de processus. Les tâches qui prenaient plusieurs jours autrefois peuvent aujourd'hui être accomplies en quelques minutes. Contrairement au téléphone, l'échange d'informations est documenté et traçable. Le volume de correspondance a toutefois énormément augmenté. Grâce aux appareils mobiles, nous avons toujours le bureau à portée de main et il n'y a plus de séparation entre vie professionnelle et vie privée. Il faut être capable de gérer cela. »

**Quels sont des obstacles fréquents dans la communication par e-mail ?**

*EM :* « Dans mes séminaires, je constate souvent que les participants ne connaissent les programmes de messagerie que de manière rudimentaire et n'utilisent qu'une infime partie de leurs fonctions. Ils passent à côté de nombreuses options, qui pourtant leur simplifieraient la tâche tout en améliorant leur efficacité. Je pense notamment à des modèles de types de messages ou à des raccourcis fréquemment utilisés. Cette technique permet par exemple d'écrire automatiquement en toutes lettres 'Meilleures salutations, Jeanne Dupont à partir du simple sigle 'ms'. De telles automatisations permettent de gagner beaucoup de temps. Autre problème fréquemment rencontré : les e-mails deviennent très longs et difficiles à comprendre en raison des réponses répétées. »

**Quelles sont les principales règles de correspondance professionnelle par e-mail ?**

*EM :* « Écrire de manière claire et concise, c'est-à-dire aller à l'essentiel et structurer le texte avec des paragraphes, des sous-titres et des énumérations. Point très important, rester poli,

c'est-à-dire s'adresser à la personne en utilisant son nom et, le cas échéant, son titre. L'orthographe est hélas souvent négligée. La fonction de correction orthographique du logiciel nous vient toutefois en aide. »

**Faut-il mettre les supérieurs et/ou les membres de l'équipe en Cc ?**

*EM :* « Si les boîtes de réception débordent, c'est surtout parce que la fonction copie carbone (Cc) est utilisée à tort et à travers. Il faut se concerter au sein de l'équipe et déterminer qui doit être informé et dans quelles circonstances. Quiconque reçoit des e-mails indésirables en tant que destinataire secondaire doit immédiatement demander aux expéditeurs de cesser cette pratique. »

**Et qu'en est-il de la fonction BCC, une copie carbone invisible ?**

*EM :* « La fonction BCC est une cachotterie inutile qui n'a pas sa place dans une entreprise cultivant un climat de travail sain. Il y a quelques exceptions, par exemple lorsqu'un cercle de collaborateurs restreint doit être informé de l'envoi d'un e-mail important. Cette fonction comporte le risque de répondre par inadvertance à un e-mail, ce qui peut avoir des conséquences imprévues. »

**Le nombre énorme d'e-mails qui arrivent chaque jour dans la boîte aux lettres est problématique**

*EM :* « Je recommande de supprimer immédiatement tous les e-mails non pertinents. Il convient ensuite de trier les messages reçus par ordre d'importance et en fonction du degré d'urgence. Que faut-il faire immédiatement ? Que peut-on déléguer à quelqu'un d'autre ? Il est possible de créer des sous-dossiers, mais cela n'a de sens que si l'on consulte à nouveau ces derniers par la suite. Un cadre peut également autoriser une personne de confiance à accéder à sa propre boîte de réception. »

**Comment améliorer ses compétences en matière de messagerie électronique ?**

*EM :* « Ceux qui travaillent dans un bureau ont peut-être suivi une formation commerciale il y a des années. Les PME n'ont souvent pas le temps d'organiser des formations continues qui sont très chronophages. Le coaching individuel, en présentiel ou en ligne, permet toutefois d'acquérir des connaissances supplémentaires et actuelles concernant la gestion des e-mails et certaines tâches de bureau. Ce soutien est ensuite intégré aux processus de travail quotidiens en fonction des questions personnelles posées. »

Emanuel Scheidegger

## Dix conseils pour améliorer l'efficacité des e-mails

- Un objet parlant et approprié (également important pour la fonction de recherche)
- Une formule d'appel correcte
- Une formulation claire et concise
- Respecter la netiquette : ne pas ajouter !!!URGENT!!! ou des formules similaires
- Police et taille de caractères uniformes afin d'éviter une typographie désordonnée
- Structure claire et compréhensible : aborder d'abord l'essentiel en organisant le texte en paragraphes assortis d'intertitres et d'énumérations.
- Un français sans fautes : utiliser la fonction de correction orthographique et relire le texte avant de l'envoyer
- Formule de salutations appropriée correspondant au degré de familiarité et aux directives internes de l'entreprise
- Signature appropriée à la fin
- Contrôler les pièces jointes et faire attention au volume des fichiers

## Elisabeth Metzger de COACH-CLICK.ch

Elisabeth Metzger est responsable de séminaires, formatrice et coach personnel certifiée. Elle coach et forme des entreprises, des professionnels et des particuliers, principalement dans l'organisation et l'efficacité au bureau. Elle a proposé un atelier sur la correspondance commerciale moderne en marge de la conférence go4women à Bâle. [www.coach-click.ch](http://www.coach-click.ch)

# « La chose la plus sympathique, c'est de féliciter les candidats »

**Urs Würsch est expert en chef des maréchaux-ferrants depuis 2009. Après la procédure de qualification de cet été, il passera le flambeau à Benedikt Huber. Rétrospective.**



Urs Würsch

**Les missions du chef expert sont variées. Quelle est celle qui t'a le plus plu ?**

*Urs Würsch (UW):* C'est toujours passionnant de pouvoir observer et accompagner les jeunes professionnels tout au long de leur formation, y compris en tant que membre de la commission d'examen. La chose la plus sympathique, c'est de les féliciter lors de la cérémonie de remise des diplômes et de les laisser faire leur entrée dans la vie active. Le soutien d'Aarberg est important et l'échange et la concertation avec les experts sont toujours bénéfiques.

**Qu'est-ce qui a été particulièrement difficile ?**

*UW:* En cas d'échec, il est difficile de trouver les mots justes lors de la consultation des notes. Le nouveau plan de formation est entré en vigueur en 2014 et près d'un tiers des 28 candidats ont échoué. Les réactions des maîtres d'apprentissage et parfois aussi des parents étaient désagréables, tout le monde n'était pas compréhensif. Mais nous devons maintenir la qualité de la formation au profit des chevaux et pour cela, il faut une ligne claire.

**Quand tu penses à ton propre examen, qu'est-ce qui a changé depuis ?**

*UW:* J'ai terminé mon apprentissage

de maréchal-ferrant et de maréchal-forgeron sur véhicules. La part de travail sur le cheval était donc plus faible et le travail d'examen n'était effectué que sur le sabot mort par exemple. Cela m'a encouragé à travailler avec les formateurs pour que nous nous occupions davantage du cheval. Par la suite, ils ont dû amener eux-mêmes un cheval à l'examen, du moins dans le canton de Lucerne. Les fournisseurs de chevaux s'en sont chargés par la suite. Nous faisons passer l'examen dans l'entreprise à l'heure actuelle. La formation est devenue beaucoup plus pratique et intègre également des facteurs orthopédiques. C'est important pour bien comprendre le cheval.

**Un expert en chef est exposé. Comment as-tu perçu ces attentes des formateurs ?**

*UW:* Les attentes portent surtout sur une évaluation équitable. C'est ce que nous pouvons garantir grâce à la procédure d'examen. Il importe également d'informer les formateurs, par exemple en ce qui concerne le guide de la ferrure, afin que tous soient au même niveau de connaissances.

**Quel conseil prodiguerais-tu aux apprentis d'aujourd'hui pour leur préparation à la PQ ?**

*UW:* S'exercer, s'exercer, et s'exercer encore ! C'est dans la technique de forge que nous constatons les plus gros manquements et je recommande de saisir toutes les occasions de s'entraîner : dans l'entreprise formatrice, à l'entraînement des forgerons de Swiss-Farrier, lors de concours d'apprentis, etc. Et il ne faut pas avoir peur, nous voulons voir ce que vous savez faire, pas ce que vous ne savez pas faire.

**Cette année, une réaccréditation EFFA aura lieu. Que signifie cette certification EFFA pour toi ?**

*UW:* Elle compte beaucoup pour l'instauration d'une norme commune dans les États membres européens. Nous subissons des audits dans ce cadre. La

certification Euro Farrier facilite par ailleurs les activités à l'étranger.

**Que conseillerais-tu à ton successeur ?**

*UW:* Benedikt Huber est membre de la commission d'examen et je sais qu'il attache de l'importance à la forge. Cette activité est et reste importante pour notre profession. Notre branche traverse régulièrement des remous et j'espère pour Benedikt que le nombre d'apprentis ne cessera d'augmenter et que leurs performances continueront d'être excellentes.

**Si tu pouvais faire un vœu pour la branche, quel serait-il ?**

*UW:* Des jeunes motivés et des chevaux sociables !

Rob Neuhaus

Journée de la maréchalerie 2024

# Un cadre idéal pour échanger des expériences

La Journée de la maréchalerie a eu lieu le 24 février 2024 dans la grande salle de la caserne de Berne et au Centre équestre national de Berne. Des exposés techniques passionnants, des travaux sur les chevaux et des présentations de produits ont offert un cadre idéal pour échanger des expériences et des informations.

C'est dans une aula bien remplie que Peter Wäfler, président de la commission des maréchaux-ferrants et membre du comité directeur d'Agrotec Suisse, a souhaité la bienvenue aux participants et participantes pour cette formation continue et ces échanges entre collègues. Il a rappelé que le nombre d'apprentis et apprenties évolue à un niveau extrêmement bas et a invité toutes les personnes présentes à utiliser le matériel de promotion de la relève mis à disposition par l'association. Il a ensuite attiré l'attention sur un changement au sein de la commission de la formation professionnelle: après de nombreuses années d'engagement, Urs Würsch et Urs Teuscher cèdent leurs fonctions à Hans Meier et Benedikt Huber. La commission des maréchaux-ferrants connaît elle aussi un changement: Benoît Kramer succède en effet à Daniel Gebhard qui prend sa retraite.

## La nature est asymétrique

Le professeur Michael Weishaupt a présenté les conclusions de deux études dans un exposé en allemand intitulé «Comment les charges au niveau du membre distal et du sabot influencent-elles la croissance de la corne?». Les inégalités de forme, de taille et d'angle des sabots sont l'une des asymétries orthopédiques les plus fréquentes. Les maréchaux-ferrants s'efforcent d'obtenir une certaine symétrie de la forme du sabot. L'expérience montre toutefois qu'il est difficile d'y parvenir, même avec un travail systématique et régulier du sabot. En conclusion, une adaptation parfaite de l'angle du sabot n'est pas obligatoire. La nature est asymétrique, mais il est important de ne pas l'amplifier par l'utilisation.



## Le sabot, une œuvre d'art

«Trucs et astuces après 46 ans d'expérience professionnelle», tel était le titre de l'exposé du maître maréchal-ferrant Ruedi Blumer. La compréhension de l'«œuvre d'art qu'est le sabot» est un aspect important sur la voie du succès. L'art du ferrage consiste à reconnaître la forme naturelle du sabot d'un cheval et, le cas échéant, à la reconstituer à l'aide d'un ferrage précis. Pour ce faire, il faut observer attentivement l'ensemble du sabot. Il s'agit de prendre en compte les facteurs suivants: tracé de la paroi du sabot, tubules cornées, bord coronal, ligne blanche, paroi des barres et paroi des talons. «Il me tient à cœur de sensibiliser les maréchaux-ferrants à ces détails et de favoriser ainsi la compréhension du lien entre ferrage et sabot», a-t-il conclu.

## La radiographie comme moyen auxiliaire

Les exposés des vétérinaires Michael Stucki, Martin Kummer et Beat Wampfler portaient sur le thème de la radiographie. Tout le monde s'accorde sur le fait que la radiographie est de plus en plus utilisée et qu'elle constitue un outil important pour évaluer un sabot. Si la radiographie fournit des informations supplémentaires, un examen clinique reste nécessaire. Lors de la radiographie, il est important de disposer



d'une sorte de procédure standardisée, par exemple en ce qui concerne la position, de manière à ce que les informations puissent être lues et interprétées sans ambiguïté. Il ne faut pas se laisser tenter par une lecture globale uniquement basée sur des images. Et comme auparavant, il est essentiel que le vétérinaire qui analyse la radiographie et le maréchal-ferrant qui évalue l'animal échangent pour ensuite transmettre les informations au propriétaire du cheval.

#### Démonstration en direct

Ruedi Blumer a présenté un ferrage l'après-midi. Un film diffusé dans la salle de cours théoriques au dernier étage a permis aux participants et aux participantes de suivre cette année encore ce travail pratique en direct et au plus près ainsi que de poser leurs questions. Au deuxième poste, les participants et participantes ont eu l'oc-

casion d'analyser et de discuter des radiographies. Enfin, nos exposants et sponsors ont proposé un aperçu des outils et d'autres offres de la branche sur la place du marché.

Rob Neuhaus



#### Rendez-vous – Pour l'agenda

22 février 2025

Journée de la maréchalerie  
à Berne



*Votre solution  
de prévoyance  
toujours  
parfaitement  
adaptée.*

Solutions de prévoyance répondant aux besoins de votre branche pour vous et votre personnel, conditions de cotisations attrayantes, gestion simple.

T 044 738 53 53 | [www.promea-pk.ch](http://www.promea-pk.ch)

**PROMEA**   
Caisse de pension

# Plus d'efficacité dans le traitement des cultures de surface – Des accessoires pratiques pour le pulvérisateur à batterie AS 1200 de Birchmeier

Le pulvérisateur souffleur à batterie AS 1200 est désormais bien établi sur le marché et Birchmeier Sprühtechnik AG a déjà été récompensé à plusieurs reprises pour cet appareil innovant. Depuis peu, le fabricant propose un embout à jet plat pour le pulvérisateur souffleur afin de permettre aux utilisateurs d'épandre encore plus efficacement sur les surfaces.



Application sous serre



Application viticulture

Birchmeier a développé un embout à jet plat très pratique pour le pulvérisateur à batterie AS 1200. Grâce à ce nouvel accessoire, les utilisateurs peuvent désormais pulvériser à la verticale ou à l'horizontale – selon la hauteur ou la largeur de la culture. La buse à jet plat intégrée produit une pulvérisation en nappe qui permet de traiter des surfaces très ciblées. Les applications montrent que le bon mouillage de la surface supérieure et inférieure des feuilles est encore amélioré et que l'embout contribue à un traitement encore plus efficace des cultures de surface, en particulier dans l'horticulture ornementale et la viticulture.

Le kit de livraison comprend, outre la buse à jet plat et la rehausse à lamelles

correspondante, un raccord rapide permettant de changer facilement les buses.

En outre, Birchmeier propose également un système de changement rapide des buses pouvant être installé ultérieurement sur les appareils existants. Cela permet aux utilisateurs de changer facilement les buses du souffleur pour une utilisation adaptée à la culture.

## Grande précision de la surface cible avec le flux d'air contrôlé

Le pulvérisateur à batterie AS 1200 optimise l'application des produits phytosanitaires et des fortifiants pour plantes lors des traitements localisés, mais aussi lors du traitement de feuillages

denses, de haies ou de surfaces. La possibilité de choisir le type de buse et la pression de pulvérisation permet une adaptation idéale à la culture. À faible vitesse de soufflerie, un léger flux d'air déplace le feuillage à proximité, de sorte que les gouttes de pulvérisation sont idéalement déposées dans le feuillage et mouillent en douceur la face supérieure et aussi inférieure des feuilles. Pour les applications à des hauteurs plus élevées (jusqu'à 13 mètres), la puissance de la soufflerie est augmentée jusqu'à la force d'un ouragan, la pression de pulvérisation est adaptée et le type de buse est éventuellement changé.

Avec ce procédé, l'utilisateur obtient une meilleure pénétration dans la population et donc une meilleure efficacité. En outre, il économise du produit de pulvérisation, car le liquide qui atteint la plante est mieux réparti et il y a moins de pertes par dispersion. L'aspect négatif de la dérive est pratiquement éliminé. De plus, l'utilisateur est beaucoup moins exposé au brouillard de pulvérisation.

Composition de l'embout à jet plat



**BIRCHMEIER**

SMART UND SWISS SEIT 1876

**Birchmeier Sprühtechnik AG**

Im Stetterfeld 1  
CH-5608 Stetten  
Telefon +41 (0)56 485 81 81  
stefan.meyer@birchmeier.com  
www.birchmeier.com

# Beta WELL DONE

## L'outillage Beta

BetaTools est leader dans la fabrication d'équipements et d'outils de travail professionnels.

Le portefeuille comprend plus de 16000 articles différents pour une multitude de domaines de travail, y compris la construction, l'hydraulique, l'électrotechnique et l'industrie automobile.

Détermination, engagement, harmonie et talent sont les valeurs qui guident l'équipe Beta au quotidien dans la conception et la fabrication d'outils d'une qualité, d'une sécurité et d'une durabilité exceptionnelles, sans cesse renouvelés pour répondre aux besoins de tous les utilisateurs qui font confiance à Beta pour leur travail quotidien.

## Beta et le sport mécanique sont devenus indissociables

Les outils Beta, utilisés par les professionnels les plus exigeants, sont conçus et fabriqués selon les normes les plus strictes au monde et sont constamment testés dans les condi-

tions les plus difficiles. Depuis plus de 50 ans, Beta est fière d'être aux côtés des plus grands champions et équipes, ce qui contribue à améliorer constamment ses produits et à garantir le plus haut niveau de qualité. ■



# GEKO La qualité professionnel du leader mondial

La Metallwarenfabrik Gemmingen GmbH produit dans trois usines des composants pour la construction de machines électriques, des génératrices et des systèmes de production d'électricité. La Metallwarenfabrik Gemmingen GmbH a été fondée en 1961.

De la conception à la fabrication, près de 300 collaborateurs réalisent des performances optimales qui sont reconnues dans le monde entier. Tout vient d'une seule source. Les technologies de fabrication, de stockage et de communication les plus modernes permettent de disposer rapidement de toutes les pièces. Tout tourne autour du thème de la production d'énergie. Un domaine dans lequel on s'est spécialisé depuis de nombreuses années, donc beaucoup d'expérience à disposition du client.

Grâce à cette expérience, les conseils des spécialistes GEKO en matière de construction de génératrices sont existants demandés au niveau international. Pour les fabrications spéciales, comme pour les applications militaires compliquées. Les exigences élevées qui sont posées ici, les solutions polyvalentes aux problèmes que les ingénieurs et techniciens de GEKO

élaborent, ont un effet durable sur les développements en série.

L'expérience et le savoir, les idées constructives et la recherche orientée vers la pratique s'expriment dans une gamme de produits de très haut niveau qui rendent des services fiables au quotidien.

## La société R. Peter AG est l'importateur officiel suisse des marques BETA et GEKO.

L'entreprise a été fondée en 1934 par un seul homme dans le domaine de la production de quincaillerie. L'entreprise s'est développée de manière progressive jusqu'à sa vente en 2007. Grâce à la diversité de ses lignes de produits, l'entreprise est aujourd'hui l'importateur général de différentes marques. Dès 2009, R.Peter AG a conclu un contrat d'exclusivité pour l'importation et la distribution des produits Beta. En 2020, l'entreprise a repris la représentation générale de la marque GEKO pour toute la Suisse.

L'entreprise R. Peter AG offre aujourd'hui tout le soutien dont vous avez besoin grâce à une équipe de collabo-



rateurs très motivés. Le service, la compétence et la proximité avec le client ont une grande importance.

Vous trouverez toutes les informations et les lignes de produits sur [www.r-peter.ch](http://www.r-peter.ch). ■



## R. Peter AG

Weieracherstrasse 9, 8184 Bachenbülach  
Tel. +41 (0)44 860 40 40  
[www.r-peter.ch](http://www.r-peter.ch)

# Liste des sources d'approvisionnement

Nous prions nos membres de bien vouloir, lors de leurs achats, tenir compte des entreprises mentionnées.

Acc. de machines agricoles et armatures	<b>Ed. Keller AG</b> , Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, <a href="http://www.keller-kirchberg.ch">www.keller-kirchberg.ch</a>
	<b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b> , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a>
	<b>HOELZLE AG</b> , Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon, Tél. 044 928 34 34, <a href="http://www.hoelzle.ch">www.hoelzle.ch</a>
	<b>KRAMP GmbH</b> , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a>
Accessoires électriques	<b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b> , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a>
	<b>HOELZLE AG</b> , Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon, Tél. 044 928 34 34, <a href="http://www.hoelzle.ch">www.hoelzle.ch</a>
	<b>KRAMP GmbH</b> , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a>
	<b>PIWAG AG</b> , Spichermatt 9, 6370 Stans, Tél. 041 610 30 43, Fax 041 610 30 51
Accessoires hydrauliques	<b>Ed. Keller AG</b> , Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, <a href="http://www.keller-kirchberg.ch">www.keller-kirchberg.ch</a>
	<b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b> , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a>
	<b>Heizmann AG</b> , Neumattstrasse 8, 5000 Aarau, Tél. 062 834 06 06, <a href="http://www.heizmann.ch">www.heizmann.ch</a>
	<b>KRAMP GmbH</b> , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a>
Accessoires machines de construction	<b>Paul Forrer AG</b> , Industriestrasse 27, 8962 Bergdietikon, Tél. 044 439 19 19, <a href="http://www.paul-forrer.ch">www.paul-forrer.ch</a>
	<b>HOELZLE AG</b> , Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon, Tél. 044 928 34 34, <a href="http://www.hoelzle.ch">www.hoelzle.ch</a>
Appareils à moteur et de jardinage	<b>Ullmann<sup>ve</sup> AG</b> , Breitistrasse 1, 9565 Bussnang, Tél. 071 626 57 47, <a href="http://www.um-ag.ch">www.um-ag.ch</a>
	<b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b> , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a>
Appareils de nettoyage	<b>Kärcher AG</b> , Industriestrasse 16, 8108 Dällikon, Tél. 0844 850 868, <a href="http://www.kaercher.ch">www.kaercher.ch</a>
	<b>KRAMP GmbH</b> , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a>
	<b>Kränzle AG</b> , Oberebenenstrasse 21, 5620 Bremgarten, Tél. 056 201 44 88, <a href="http://www.kraenzle.com">www.kraenzle.com</a>
Articles de tuyauterie	<b>Nilfisk AG</b> , Ringstrasse 19, 9500 Wil SG, Tél. 071 923 84 44, <a href="http://www.nilfisk.com">www.nilfisk.com</a>
	<b>Ed. Keller AG</b> , Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, <a href="http://www.keller-kirchberg.ch">www.keller-kirchberg.ch</a>
	<b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b> , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a>
	<b>Heizmann AG</b> , Neumattstrasse 8, 5000 Aarau, Tél. 062 834 06 06, <a href="http://www.heizmann.ch">www.heizmann.ch</a>
Assurance collective d'indemnités journalières en cas de maladie	<b>KRAMP GmbH</b> , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a>
	<b>Krankenkasse KSM</b> , Rohrstrasse 36, Postfach, 8152 Glattbrugg, Tél. 043 433 20 40, <a href="http://www.ksm-versicherung.ch">www.ksm-versicherung.ch</a>
Assurances d'association AM Suisse	<b>PROMRISK AG</b> , Prompt zu Ihrer individuellen Versicherungslösung, Rohrstrasse 36, 8152 Glattbrugg, Tél. 044 851 55 66, <a href="http://www.promrisk.ch">www.promrisk.ch</a> , <a href="http://www.verbandsloesungen.ch">www.verbandsloesungen.ch</a>
Assurances sociales	<b>PROMEIA Pensionskasse</b> , Ifangstrasse 8, 8952 Schlieren, Tél. 044 738 53 53, <a href="http://www.promea-pk.ch">www.promea-pk.ch</a>
Batteries	<b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b> , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a>
	<b>KRAMP GmbH</b> , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a>
Câble tirer-pousser	<b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b> , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a>
	<b>KRAMP GmbH</b> , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a>
Chaînes	<b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b> , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a>
	<b>KRAMP GmbH</b> , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a>
Chaînes à neige	<b>Ullmann<sup>ve</sup> AG</b> , Breitistrasse 1, 9565 Bussnang, Tél. 071 626 57 47, <a href="http://www.um-ag.ch">www.um-ag.ch</a>

Change de devises	<b>kmuOnline ag</b> , Aeschengraben 9, 4051 Basel, Tél. 061 406 97 97, <a href="http://www.wechselstube.ch">www.wechselstube.ch</a>
Commandes	<b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b> , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a> <b>HOELZLE AG</b> , Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon, Tél. 044 928 34 34, <a href="http://www.hoelzle.ch">www.hoelzle.ch</a> <b>KRAMP GmbH</b> , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a>
Conseils techniques spécialisés	<b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b> , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a> <b>Paul Forrer AG</b> , Industriestrasse 27, 8962 Bergdietikon, Tél. 044 439 19 19, <a href="http://www.paul-forrer.ch">www.paul-forrer.ch</a>
Construction de grues, manutention	<b>swisslifter</b> , Radgasse 3, Postfach 3377, 8005 Zürich, Tél. 043 366 66 55, <a href="http://www.swisslifter.ch">www.swisslifter.ch</a>
Découpage au laser (Tôle)	<b>Ed. Keller AG</b> , Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, <a href="http://www.keller-kirchberg.ch">www.keller-kirchberg.ch</a>
Démarrateur + Technique alternateur	<b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b> , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a> <b>KRAMP GmbH</b> , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a> <b>MOLTEC AG</b> , Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, <a href="http://www.moltec.ch">www.moltec.ch</a> <b>PIWAG AG</b> , Spichermatt 9, 6370 Stans, Tél. 041 610 30 43, Fax 041 610 30 51
Dispositifs d'attelage	<b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b> , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a> <b>KRAMP GmbH</b> , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a> <b>Scharmüller (Schweiz) AG</b> , Horbenerstrasse 7, 8308 Mesikon, Tél. 052 346 24 78, <a href="http://www.scharmueler-schweiz.ch">www.scharmueler-schweiz.ch</a>
Engins de levage	<b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b> , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a> <b>KRAMP GmbH</b> , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a>
Équipement de forge	<b>Eurotrade AG</b> , Gewerbstrasse 18, 4105 Biel-Benken, Tél. 061 511 10 20, <a href="http://www.et-hoofcare.ch">www.et-hoofcare.ch</a>
Équipements pour véhicules	<b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b> , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a> <b>HOELZLE AG</b> , Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon, Tél. 044 928 34 34, <a href="http://www.hoelzle.ch">www.hoelzle.ch</a> <b>KRAMP GmbH</b> , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a>
Générateur d'électricité	<b>R. Peter AG</b> , Weieracherstrasse 9, 8184 Bachenbülach, Tél. 044 872 40 40, <a href="http://www.r-peter.ch">www.r-peter.ch</a>
Logiciels/Ordinateurs	<b>AMS (Schweiz) AG</b> , Mühlefeldstrasse 38, 4702 Oensingen, Tél. 062 396 03 03, <a href="http://www.ams-schweiz.ch">www.ams-schweiz.ch</a> <b>optima solutions GmbH</b> , Chutzenstrasse 20, 3007 Bern, Tél. 031 511 88 88, <a href="http://www.opti-sol.ch">www.opti-sol.ch</a>
Machines d'entretien des espaces verts	<b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b> , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a> <b>Husqvarna Schweiz AG</b> , Industriestrasse 10, 5506 Mägenwil, Tél. 062 887 37 00, <a href="http://www.husqvarna.ch">www.husqvarna.ch</a> <b>Kärcher AG</b> , Industriestrasse 16, 8108 Dällikon, Tél. 0844 850 868, <a href="http://www.kaercher.ch">www.kaercher.ch</a> <b>KRAMP GmbH</b> , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a> <b>POSITEC Switzerland AG</b> , Gass 5, 5242 Lupfig, Tél. 056 201 02 30, <a href="http://www.kress-robotik.com">www.kress-robotik.com</a>
Machines de forestières et de jardin	<b>Birchmeier Sprühtechnik AG</b> , Im Stetterfeld 1, 5608 Stetten, Tél. 056 485 81 81, <a href="http://www.birchmeier.com">www.birchmeier.com</a> <b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b> , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a> <b>Husqvarna Schweiz AG</b> , Industriestrasse 10, 5506 Mägenwil, Tél. 062 887 37 00, <a href="http://www.husqvarna.ch">www.husqvarna.ch</a> <b>Kärcher AG</b> , Industriestrasse 16, 8108 Dällikon, Tél. 0844 850 868, <a href="http://www.kaercher.ch">www.kaercher.ch</a> <b>KRAMP GmbH</b> , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a> <b>POSITEC Switzerland AG</b> , Gass 5, 5242 Lupfig, Tél. 056 201 02 30, <a href="http://www.kress-robotik.com">www.kress-robotik.com</a> <b>STIHL Vertriebs AG</b> , Isenrietstrasse 4, 8617 Mönchaltorf, Tél. 044 949 30 30, <a href="http://www.stihl.ch">www.stihl.ch</a>
Machines-outils	<b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b> , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a> <b>KRAMP GmbH</b> , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a>
Médias	<b>Schweizer Agrarmedien AG</b> , Talstrasse 3, 3053 Münchenbuchsee, Tél. 031 958 33 33, <a href="http://www.agropool.ch">www.agropool.ch</a> <b>Schweizer Bauer</b> , Dammweg 9, 3001 Bern, Tél. 031 330 95 33, <a href="http://www.schweizerbauer.ch">www.schweizerbauer.ch</a> <b>Schweizerischer Verband für Landtechnik (SVLT)</b> , Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken, Tél. 056 462 32 00, <a href="http://www.agrartechnik.ch">www.agrartechnik.ch</a>

Moteurs et pièces de rechange	<p><b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b>, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a></p> <p><b>Honda Motor Europe Ltd.</b>, Rue de la Bergère 5, 1242 Satigny, Tél. 022 989 05 00, <a href="http://www.honda.ch">www.honda.ch</a></p> <p><b>Klaus-Häberlin AG</b>, Industriestrasse 6, 8610 Uster, Tél. 043 399 20 40, <a href="http://www.klaus-haerberlin.ch">www.klaus-haerberlin.ch</a></p> <p><b>KRAMP GmbH</b>, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a></p> <p><b>MOLTEC AG</b>, Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, <a href="http://www.moltec.ch">www.moltec.ch</a></p> <p><b>POSITEC Switzerland AG</b>, Gass 5, 5242 Lupfig, Tél. 056 201 02 30, <a href="http://www.kress-robotik.com">www.kress-robotik.com</a></p>
Nettoyeur haute pression	<p><b>Kränzle AG</b>, Oberebenenstrasse 21, 5620 Bremgarten, Tél. 056 201 44 88, <a href="http://www.kraenzle.com">www.kraenzle.com</a></p>
Outils	<p><b>Ed. Keller AG</b>, Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, <a href="http://www.keller-kirchberg.ch">www.keller-kirchberg.ch</a></p> <p><b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b>, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a></p> <p><b>KRAMP GmbH</b>, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a></p>
Pièce de rechange pour élévateur	<p><b>MOLTEC AG</b>, Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, <a href="http://www.moltec.ch">www.moltec.ch</a></p>
Pièces d'usure	<p><b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b>, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a></p> <p><b>KRAMP GmbH</b>, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a></p> <p><b>Ullmann<sup>VG</sup> AG</b>, Breitistrasse 1, 9565 Bussnang, Tél. 071 626 57 47, <a href="http://www.um-ag.ch">www.um-ag.ch</a></p>
Pièces de rechange	<p><b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b>, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a></p> <p><b>MOLTEC AG</b>, Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, <a href="http://www.moltec.ch">www.moltec.ch</a></p> <p><b>Prillinger Gesellschaft m.b.H.</b>, Jurastrasse 9, 4566 Oekingen, Tél. +43 (0)7242 230/200, <a href="http://www.prillinger.at">www.prillinger.at</a></p>
Pièces de rechange pour tracteurs	<p><b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b>, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a></p> <p><b>HOELZLE AG</b>, Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon, Tél. 044 928 34 34, <a href="http://www.hoelzle.ch">www.hoelzle.ch</a></p> <p><b>KRAMP GmbH</b>, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a></p> <p><b>MOLTEC AG</b>, Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, <a href="http://www.moltec.ch">www.moltec.ch</a></p>
Pneumatique	<p><b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b>, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a></p> <p><b>Heizmann AG</b>, Neumattstrasse 8, 5000 Aarau, Tél. 062 834 06 06, <a href="http://www.heizmann.ch">www.heizmann.ch</a></p> <p><b>KRAMP GmbH</b>, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a></p>
Pneus, roues	<p><b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b>, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a></p> <p><b>KRAMP GmbH</b>, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a></p> <p><b>Rutschmann &amp; Co.</b>, Schulstrasse 17, 8564 Wäldi, Tél. 071 657 17 66, <a href="http://www.rutschmann-reifen.ch">www.rutschmann-reifen.ch</a></p>
Prestations de finances	<p><b>kmOnline ag</b>, Aeschengraben 9, 4051 Basel, Tél. 061 406 97 97, <a href="http://www.wechselstube.ch">www.wechselstube.ch</a></p>
Produits abrasifs	<p><b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b>, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a></p> <p><b>KRAMP GmbH</b>, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a></p>
Roulements à billes, paliers à rouleaux	<p><b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b>, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a></p> <p><b>Heizmann AG</b>, Neumattstrasse 8, 5000 Aarau, Tél. 062 834 06 06, <a href="http://www.heizmann.ch">www.heizmann.ch</a></p> <p><b>KRAMP GmbH</b>, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a></p>
Système de freinage	<p><b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b>, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a></p> <p><b>KRAMP GmbH</b>, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a></p>
Technique d'entraînement	<p><b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b>, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a></p> <p><b>KRAMP GmbH</b>, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a></p> <p><b>Paul Forrer AG</b>, Industriestrasse 27, 8962 Bergdietikon, Tél. 044 439 19 19, <a href="http://www.paul-forrer.ch">www.paul-forrer.ch</a></p> <p><b>Sahli AG</b>, Oberdorfstrasse 17, 8934 Knonau, Tél. 044 768 54 54, <a href="http://www.sahli-ag.ch">www.sahli-ag.ch</a></p>
Technique de graissage	<p><b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH</b>, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a></p> <p><b>KRAMP GmbH</b>, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a></p> <p><b>Motorex AG</b>, Bern-Zürich-Strasse 31, 4900 Langenthal, Tél. 062 919 75 75, <a href="http://www.motorex.com">www.motorex.com</a></p> <p><b>NEW-PROCESS AG</b>, Talackerstrasse 13, 8552 Felben-Wellenhausen, Tél. 071 841 24 47, <a href="http://www.new-process.ch">www.new-process.ch</a></p>

Technique de la soudure	<b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH,</b> Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a> <b>KRAMP GmbH,</b> Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a>
Technique de peinture au pistolet	<b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH,</b> Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a> <b>KRAMP GmbH,</b> Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a>
Technique de traite Installation de ferme	<b>DeLaval AG,</b> Münchrütistrasse 2, 6210 Sursee, Tél. 041 926 66 11, <a href="http://www.delaval.com">www.delaval.com</a> <b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH,</b> Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a> <b>KRAMP GmbH,</b> Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a>
Technique entraînement électrique, moteurs DC	<b>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH,</b> Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, <a href="http://www.granit-parts.ch">www.granit-parts.ch</a> <b>KRAMP GmbH,</b> Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, <a href="http://www.kramp.com">www.kramp.com</a> <b>PIWAG AG,</b> Spichermatt 9, 6370 Stans, Tél. 041 610 30 43, Fax 041 610 30 51

Inscriptions standardisées sur la liste des fournisseurs  
**CHF 360.- par année** (6 parutions)  
**Commandes:** AM Suisse, Chräjeninsel 2, 3270 Aarberg,  
 Tél. 032 391 99 44, [agrotecsuisse@amsuisse.ch](mailto:agrotecsuisse@amsuisse.ch)



**G GRANIT**  
QUALITY PARTS

**MA BOUTIQUE EN LIGNE EST À CÔTÉ!**

Commandes auprès de votre revendeur



INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT AUPRÈS DE NOTRE PARTENAIRE GRANIT!

[www.granit-parts.ch](http://www.granit-parts.ch)

Pneus | Roues | Essieux | Accessoires

**Reifen Rutschmann & Co.**



Service, compétence et fiabilité

- Agriculture • Industrie • Transformations

(demandes en français par e-mail uniquement)

Rutschmann & Co. | Schulstrasse 17 | CH-8564 Wäldi TG  
 Telefon +41 (0)71 657 17 66 | Fax +41 (0)71 657 16 85  
[info@rutschmann-reifen.ch](mailto:info@rutschmann-reifen.ch) | [www.rutschmann-reifen.ch](http://www.rutschmann-reifen.ch)

**agropool.ch**  
La bourse aux machines.



**agropool.ch – Le marché suisse moderne pour les machines agricoles**

Découvrez plus de 20 000 annonces dès maintenant sur [agropool.ch](http://agropool.ch)

## Impressum



### forum

Information professionnelle pour  
la technique agricole et la maréchalerie

**Mode de parution:** 6 éditions par année

**Editeur**

Agrotec Suisse, ein Fachverband des AM Suisse  
AM Suisse, Chräjeninsel 2, 3270 Aarberg  
www.agrotecsuisse.ch

**Direction de l'édition du forum**

Thomas Teuscher, t.teuscher@amsuisse.ch

**Rédaction**

Emanuel Scheidegger, e.scheidegger@amsuisse.ch  
Rob Neuhaus, info@robneuhaus.ch

**Photo page de couverture**

Robotti AGROINTELLI, World FIRA 2024  
©Photo: Emanuel Scheidegger

**Régie d'annonces / Mise en page**

Agrotec Suisse, ein Fachverband des AM Suisse  
AM Suisse, Chräjeninsel 2, 3270 Aarberg  
Tel. 032 391 99 44, forum@amsuisse.ch

**Impression et expédition**

FO-Fotorotar, Gewerbestrasse 18, 8132 Egg  
Tel. 044 986 35 00, info@fo-fotorotar.ch

**Archives**

Vous trouverez sur [www.forum-online.ch](http://www.forum-online.ch), une archive  
complète de la revue de l'association professionnelle  
«forum» depuis 2008.

imprimé en  
**suisse**



Der AM Suisse  
ist Mitglied der CLIMMAR.

L'AM Suisse est  
membre de CLIMMAR.

## COURS ACTUELS

B 17.1	Persönliche Schutzausrüstung gegen Absturz (PSAgA)	7.5.2024
B 17.1	Persönliche Schutzausrüstung gegen Absturz (PSAgA)	8.5.2024
B 25	Schweisskurs mit Schweisserprüfung EN 9606-1	22.5.2024
B 25.6	Cours de soudeur avec examen de soudeur EN 9606-1	23.5.2024

Délai d'inscription: 4 semaines avant le cours



Pour plus d'informations:  
[www.agrotecsuisse.ch/fr/formation/programme-des-cours/](http://www.agrotecsuisse.ch/fr/formation/programme-des-cours/)

## AGENDA

Assemblée de l'association professionnelle Agrotec Suisse, Delémont	21.6.2024
AM Suisse Assemblée des délégués, Delémont	21./22.6.2024
öga, Koppigen	26.–28.6.2024
Procédure de test «Compass», Aarberg	25.9.2024
WorldSkills 2024, Lyon (France)	10.–15.9.2024
Assemblée de l'association professionnelle Agrotec Suisse, Lucerne	8.11.2024
AM Suisse Conseil de l'Union, Lucerne	8.11.2024
AGRAMA, Berne	28.11.–2.12.2024
Journée des entrepreneurs de travaux agricoles Agrotec Suisse	16.1.2025
World FIRA, Toulouse (France)	4.–6.2.2025
Réunion des présidents Agrotec Suisse	4.4.2025
SwissSkills 2025, Berne	17.–21.9.2025



Pour plus d'informations:  
<https://www.amsuisse.ch/fr/actualites/manifestations/>

# GEKO



**SYSTÈMES DE  
GÉNÉRATEURS**  
made in Germany

## EXIGENCES PROFESSIONNELLES POUR UNE UTILISATION INTENSIVE



## LA QUALITÉ DU LEADER MONDIAL



**R. Peter AG**

**Importateur général officiel des systèmes de générateurs Geko**

Weieracherstrasse 9, 8184 Bachenbülach, tel. 044 872 40 40, fax 044 860 85 18  
e-mail [info@r-peter.ch](mailto:info@r-peter.ch), [www.r-peter.ch](http://www.r-peter.ch)

# PERFORMANCE SANS COMPROMIS

FARMER LINE CLEAN | CARE | LUBE



[motorex.com/farmer-forest-garden](https://motorex.com/farmer-forest-garden)

